### Fidélité au Cartel Cartel encore

Cartel toujours... Ce sont vains propos de tréteaux et de banquets

Paul FAURE

Secrétaire général du Parti socialiste

### Dix-septième année. - N° 6.070

ABONNEMENTS:

Nièvre et limitr... 55.00 30.00 16.00 Autres départ... 60.00 32.00 17.00 Union postale... 100.00 52.00 28.00

TELEPHONE: 2-47 & 2-13

### Régional Quotidien

VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

COMPTE CHÉQUES POSTAUX: Paris 272-43 - REGISTRE DU COMMERCE Nº 57

SAMEDI OCTOBRE 1925

# PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

tionnaire. Minimum de température, envi-

Région du Massif Central. - Mêmes pré température, environ 2°

#### DE WASHINGTON A LOCARNO

### L'envers du décor

Je refuse de me passionner pour les pa-linodies de Locarno. Rencontres idylliques sous les tonnelles d'Ascona. Dramatiques retours de cinéma. Et les maladies diplomatiques. Et la bonne volonté « courageuse et désintéressée du chanceleir Luther », pour parler comme l'envoyé spécial du « Temps », misérables parades de foire. La véritable farce est jouée, hélas!

L'abdication de la victoire est consommée puisque les vainqueurs tremblent à la seule pensée d'avoir à lutter contre un vaincu qui ne dissimule pas sa volonté de revanche. La prime au parjure est acqui-se puisque la nation qui a trahi toutes ses signatures est invitée à en donner une

L'Angleterre a obtenu ce qu'elle voulait en reprenant sa liberte d'action et en l'go-tant la France par des combinaisons d'arbitrage obligatoire.

L'Allemage est arrivée à ses fins en es-camotant les clauses militaires du traité, bien mieux, en spéculant sur un désarmement fictif pour préparer le désarmement réel des vainqueurs. Elle a la promesse for-melle que dès qu'elle sera dans la Société des Nations, elle pourra faire consacrer l'inviolabilité de son territoire.

Elle a détuit les traités défensifs conclus par la France avec la Belgique, ne sont-lis pas des survivances de l'ele de défiance où l'on cherchait à encercler l'Al-defiance où l'on cherchait à encercler l'Al-lemagne ? Sont-lis conciliables avec une lemagne ? Sont-ils conciliables avec une politique de réconciliation et d'esprit de

La meilleure preuve qu'ils ne le sont prédécesseurs.

pas est qu'on prétend les remplacer par ce nouvel organisme bureaucratique, une prétendue garantie des traités d'arbidont le besoin ne se faisait aucunement

Les formules que l'on s'évertue à mettre sur pied ne sont donc que de la poudre aux yeux. Il n'y a qu'une chance d'échap-per à l'engrenage fatal, c'est que les Polo-nais se décident à casser les vitres.

#### hes Italiens sabotent

Les Italiens paraissent avoir eu quelque velléité de saboter discrètement la con-férence. Cela leur a valu les injures des pacifistes germanophiles, affolés à la seule pensée que l'opinion publique put être mise au courant de la joie besogne qui se manigance. Quel aveu que cette terreur

e la lumière l

La combinaison était certes ingénieuse Nous avons connu un plan d'économies. de la lumière ! de provoquer la rupture par un sursaut de de la reconstitut de la rupture par un sursaut de la reconstitut de la reconst contre, les Tchèques et les Polonais jouent sé de le remiser dans un carton sur lequel

qu'on les a traités réellement de manière la gabeque budgétaire n'est pas un effet très cavalière. Non seulement ils ont été relégués à la porte de la Conférence, mais leur propre autorisation. C'est un comble.

M. Bénès passe là-dessus. Il est de l'éco- situation, mais leur volonté ne ful le des renards à qui il arrive d'être rou- jamais sincère, sans quoi ils ne se lés même en dehors des fables de La Fon-taine. M. Bénès est embarrassé par l'im-par leurs folles promesses portance du facteur allemand en Bohème et par les tendances démagogiques de son ruine tout le monde n'y perd pas. gouvernement. Il aime d'aideurs jouer avec le feu

#### he rôle du comte Skrzynski

Le comte Skrzynski est d'une autre école. Il sait que son pays est pris entre l'enclume et le marteau. La seule chance d'échapper est donc de tout faire sauter. Aura-t-il le courage de le faire ? Ne reculerat-il pas devant le concert de récriminations qui l'attend incontestablement ? Qu'il songe plutôt à la reconnaissance future des peuples pour celui qui aura le courage d'arracher les masques et de rapeler les vainqueurs au sentiment de la victoire.

#### Mais... nous avons Gaillaux

Nous allons avoir, nous aussi, notre responsabilité à prendre. M. Caillaux arrive avec le fameux accord provisoire que les Américains nous ont imposé à la dernière minute. Allons-nous passer sous le joug ?

Pas d'hésitation possible. L'accord provi-soire, c'est tout le passif du compromis que nous avons suggéré sans aucune par-

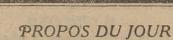
Le projet Caillaux était mauvais. Il nous chargeait de cinq annuités de quarante millions de dollars, cinq de soixante millions et cinquante-huit de cent millions de dollars. Il établissait le contrôle permanent de l'Amérique sous la fiction de la clause de sauvegarde. Au moins, à ce prix, nous prétendions nous réserver la possibi lité de nous dérober. La charge française atteint le maximum jugé possible sans qu'un centime soit consacé à l'amortissement du principal. Pendant cinq ans, nous subissons la tutelle financière sans autre chose que de solder des intérèts. Nous plions à l'écrasement financier qui est la véritable pensée de derrière la tête

#### La roublardise américaine

parfaitement qu'ils nous imposent des arrangements parfaitement irréalisables. La France ne peut payer qu'en marchandises et l'Amérique ne veut pas de nos marchandises. Ce qu'elle veul, par contre, c'est nous mettre dans l'impossibilité de produire.

L'Amérique est devenue une grande nation exportatrice. Elle aspire donc à conquérir fous les marchés neufs. Ce qui la gêne c'est le prix de sa production très

gene c'est le prix de sa production très



### Comment le Cartel entend les économies!

Le Cartel nous a comblés de promesses Promesses générales auxquelles ont fait écho d'innombrables promesses particuliè-res. Parmi les premières, les économies rutilaient flamboyantes, tandis que les secondes, susurrées sous les manieaux de cheminées, ne pouvaient que remiser les pre-mières au rang de simples accessoires de

Néanmoins, M. Caillaux, qui s'était fait donner des pouvoirs dictatoriaux, afin sans doute, de trancher dans le vif, se signala par la suppression... de cinquante postes de receveurs de l'enregistrement.

Parlez-moi d'un grand geste!

Cet acte audacieux provoqua au sein du
Conseil Général de nos aimables voisins de
la Côle d'Or, une exclamation enthousiaste de M. Chauveau, sénateur : « Enfin, les conomies ont commencé! "

Hélas! fut-ce l'effet d'une protestation en règle de la part du Syndicat des Fonctionnaires des Finances, ou, au contraire, celui des promesses particulières, M. Caillaux, sans avertir au préalable l'honorable Père-Conscrit de la Côte d'Or, dont l'enthousiasme eût été par trop refroidi, vient de créer quatre-cent-quatre-vingt - quinze nouveaux emplois dans son seul ministère, soit ving emplois d'inspecteur, huit emplois de con-Tchéco-Slovaquie et la Pologne. Ces traités trôleur rédacteur, trois cent trente-trois ne sont-ils pas des survivances de l'ère de emplois de contrôleur principal, qui vont doute besoin de soigner sa popularité, or-ganise ses services sur un pied que n'ont jamais connu les présidents du Conseil, ses

une prétendue garantie des traites d'arbit d'arges orientaux. Garantie assez élastique pour se prêter à toutes les dérobades. Garantie purement illusoire puisque la neutralisation de l'Allemagne nous ôtera tout moyen d'intervention.

Les formules que l'on s'évertue à mettre l'effroyable situation de notre trésorerie les meilleures britannique, on manifeste les meill devient des lors plus qu'une piperie électorale, dont on sait par avance ce qu'elle vaut, mais une véritable trahison, car, vous

Non, tant que chacun de ceux que les sensible. fluctuations electorales portent aux divers plans du pouvoir, cherchera à vivre aux tion, dépens du trésor public, tant que les fonc-tionnaires n'auront pas renié, pas vomi cune tionnaires n'auront pas renié, pas vomi l'état d'esprit lamentable d'avidité et de jalousie abaissante dont témoignent les affi ches plus ou moins corporatives dont ils font chaque jour badigeonner nos murs, il

s'accumule une poussière de tombeau. Ils ont d'autant plus de raison de réagir enteurs du projet s'appelaient Louis Marin et Emmanuel Brousse; ils estimaient que sams canise

A nouloir supprimer l'effet, il fallait s'en les Affeinands émettent la prétention de prendre à la cause elle-même : la multipli-subordonner l'admission d'Etats alliés à cation des emplois inutiles. Les cartellistes cation des emplois inutiles. Les cartellistes ont sans doute l'intelligence de la

Il est vrai que si la France se

UN ENFANT JOUE AU PENDU

Blois, 9 octobre. — Le jeune André Girard, 12 ans, vacher, à la ferme du Vieux-Filâtre, s'est pendu à la branche d'un saule, en jouant avec sa ceinture.

L'HOMME LE PLUS FORT DU MONDE CONVOLE EN JUSTES NOCES



4 ardi, l'igoulot battait Cadine. Mercredi, il a épousé une chermarte étoile de cinéma Het, il a débuté dans un music-hall Que voilà donc un homme occupé!

...... supérieur à celui de la production européen-Voilà en effet ce qu'il faut bien nous ne. Il faut donc à tout prix amener le ren- spéculation pour la baisse du franc est intacte. des tracts et documents.

SAINT-BRICE-

# La conférence de Locarno fera-t-elle fiasco? Trois députés communistes La femme d'un cultivateur



M. Briand et les membres de la délégation française se promenant dans les jardins du Grand Hôtel. - (1) M. Briand, (2) M. André Berthelot, (3) M. Léger

Locarno, 9 octobre. - L'atmosphère de Nous verrons si l'arrivée du comte Skrzynsdemeure inchangée. Optimisme absolu ?

de reviser l'article 16 du pacte, de nombreux obstacles subsistent.

La question demeure toujours sans solu-

la conférence, bonne aux premiers jours, ki, porteur d'un projet permettra d'arriver au terme désiré.

Non certes, car, si, du côté français et britannique, on manifeste les meilleures dispositions, si même les alliés — peut-on mann, un œil ouvert du côlé de l'opinion nationaliste de son pays, a exposé hier les motifs de sa résistance. M. Briand les a réfutes. Mais aucun pas décisif n'est fait après ce croisements d'arguments.

Reste la question de l'évacuation de la dérobés m'entendez bien, ces menus faits ne sont point isolés dans les fantaisies budgétaires de nos ministres.

La question de la garantie de la France zone de Cologne. Le Reich ne renonce pas de cambrioler, les malfaiteurs avaient rende nos ministres.

La question de la garantie de la France de Cologne. Le Reich ne renonce pas de cambrioler, les malfaiteurs avaient rende nos ministres.

La question de la garantie de la France de Cologne. Le Reich ne renonce pas de cambrioler, les malfaiteurs avaient rende nos ministres.

La question de la garantie de la France de Cologne. Le Reich ne renonce pas de cambrioler, les malfaiteurs avaient rende nos ministres. la Tchéco-Slovaquie, n'a pas fait un pas et l'Angleterre seraient assez enclines à vieille femme, qu'ils saluèrent correcte-sensible. ditions. Sera-ce à la condition — essen-tielle — que le Reich aura exécuté stricte-On n'en envisage pour le moment au-cune de satisfaisante pour tout le monde: mule reste à trouver.

# veulent décréter la grève

Mais les travailleurs parisiens semblent assez peu disposês à tout mouvement de grève

Paris, 9 octobre. — Les dirigeants du parti communiste ont, depuis quelque temps, fait connaître leur intention de déclancher dans le courant du mois d'octobre, un mouvement de grève générale de 24 heures, à Paris et en Province, pour protester contre les opérations militaires au Maroc.

D'après les renseignements que possèdent les milieux officiels, ce mouvement ne serait guère suivi à Paris que par la tota-lité des chauffeurs de taxis et serait partiel, notamment chez le personnel de la S. T. C. R. P. et les travailleurs du bâtiment.

s cette éventualité, le gouvernement a pris toutes les dispositions nécessaires pour que l'ordre ne soit pas troublé le jour de cette manifestation, qui n'est d'ailleurs oas encore fixé et pour que toute atteinte à liberté du travail soit énergiquement re-

Le gouvernement estime, en effet, que le pays ne comprendrait pas qu'un parti quelconque put entraver le cours normal de la un objet purement politique.

#### La masse de manœuyre de l'emprunt Morgan est-elle intacte?

Paris, 9 octobre. - Hier, un communiqué du ministère des Finances, déclarait not ment que la masse de manœuvre constituée par le produit de l'emprunt Morgan était intacte. Certains journaux ont émis des doutes sur la sincérité de cette affirmation, insinuant que la masse de manœuvre avait lu être enfamée avant le 7 octobre.

M. Labeyrie, directeur du cabinet du ministre des Finances, interrogé à ce sujet, a répondu :

Les doutes émis dans certains milieux ne sont pas fondés et ne s'expliquent pas. M. Caillaux du reste, considère qu'en toute chose et en par ticulier à l'heure actuelle, en matière de finan-ces, la sincérité et la franchise sont indispen-

corresponde à la réalite, pas un seul terme qui ne soit rigoureusement exact. Cela indique pour ce qui est de la volonté formelle du gouvernement, de tout faire pour déjouer la spéculation, aussi bien en ce qui concerne l'intégralité de la masse de manœuvre, je tiens à confirmer les termes du communiqué publié par nos soins. J'ajoute aujourd'hui, comme le 7 octobre, la les de plusieurs militants communistes et saisi cette nuit des perquisitions aux domicir masse de manœuvre destinée à combattre la les de plusieurs militants communistes et saisi

LA GUERRE AU MAROC

#### Tandis que nous consolidons les positions conquises les partisans d'Abd El Krim se disputent entre eux

Fez, 9 octobre. — Groupement de l'Ouest. - Calme complet.

Groupement du Centre. — Le catd riffain Amar Allouch El Duriaghli, de la Mahakma des Beni Berber, se serait replié sur Tar-guist. 80 familles Hayana Dial Hadjer, sont venues demander l'aman, à Souk El Sept Quelques fractions Mioul Meziat Reoua t de se rassembler au long de l'oued Sra, tachant de se dégager pour rentrer dans nos lignes, même par la force. 50 fa-milles Ouled Velghina, rassemblées à Bab El Hamma, ont envoyé des rekkas deman-

19e corps. - On peut considérer que toute la tribu des Gheznaia est maintenant sounise. D'une manière générale, toutes les ribus atteintes par nos troupes manifestent le désir de se soumettre. Au cours d'un coup de main sur Beraber, nos partisans Marmissa et Mokamens ont pris un canon de 75 espagnol, 40 fusils Remington et des vie nationale, par une démonstration ayant approvisionnements divers. Des rassemblenents riffains signalés sur le bord de l'Oued Ghis, à 20 kilomètres de son em-bouchure, ont été bombardés par cinq de nos escadrilles. L'avance de nos troupes au-delà d'Aïn-Zorah et la liais espagnole à Souk El Sept, sont officiellement confirmées.

#### Une querelle entre Gaïds

Fez. 9 octobre. — La vícille querelle entre le caïd Kellali des Branes, et le caïd Ahmed El Amido, des Marmissa, provoquée par la nomi-nation par Abo-El-Krim de notre ancien am lation par Abde-Berthin de notre including la partimoine des associés est tout à fait kelladi à un poste élevé, vient de reprendre. Ahmed El Amido réfugié dans nos lignes ayant appris que Kelladi contruisait son poste de commandement chez les Marmissa, sur les ruines de sa propre maison, promit de déloger ciétés ne peuvent adopter cette forme. Conformément au droit commun, sont considé-

Accompagné de Marmissa fidèles, il se rendit

rent s'enfuir dans la montagne des Beni Ani

persuader. Les hommes d'affaires améri, chérissement de la production de l'Europe, cains ne sont pas des bébés. Ils savent Le résultat a été obtenu pour l'Allemagne C'est demain que PARIS-CENTRE commence la publication de

LA MAISON DES ROSSIGNOLS

Grand feuilleton sentimental par DELLY, l'auteur de "Magali"

# ont été arrêtés hier alors qu'ils distribuaient des tracts séditioux

Paris, 9 octobre. — MM. Bourlois, Auffray et Baroux, députés communistes de la Seine, ont été arrêtés au moment où ils distribuaient des tracts à la sortie des ouvriers des usines de Pantin, d'Aubervilliers et de

Contravention leur a été dressée.

#### Un enfant effrayé saute du train et se blesse morie lement

Metz, 9 octobre. — Sur la ligne de Luxembourg à Thionville, Joseph Furiga, qui voyageait avec sa mère et occupait un com-partiment de 3° classe, regardant par la portière du train, vit arriver sur la voie d'à

Craignant soudain un tamponnement, il ouvrit la portière et sauta sur la voie, en criant à sa mère

- Maman, sauve-toi

Lorsque le train fut arrêté, la mère ayant actionné la sonnette d'alarme, l'enfant fut retrouve grièvement blessé sur le talus. Son état est désespéré.

#### On arrête à Lyon. le chef des cambrioleurs qui opèrent à Dijon

Dijon, 9 octobre. — Dans la journée du dimanche 13 septembre, d'importants cambriolages avaient été commis par trois in-dividus, dont le signalement était connu. Ils avaient opéré dans trois magasins de la rue du Bourg, dans un autre situé rue Piron et dans un appartement particulier, où une certaine somme et des bijoux furent

C'est ainsi que seur signalement put être donné à la police. L'individu considéré comme le chef de l'église Saint-François.

service de sûreté de cette ville. ont été détruits. Il va être transféré à Dijon. Ce cambrioleur redoutable mettra probablement la justice sur la piste de ses com-plices, dans d'autres méfaits importants.

Selon certains renseignements, il était

recherché par plusieurs parquets de la ré-

gion du Midi. Un historien est écrasé

Berlin, 9 octobre. — En sortant de chez lui, alors qu'il traversait la chaussée, un taxi écrasa le professeur Félix Libermann,

# est assassinée

#### Les malfaiteurs incendient ensuite la malson

Saint-Etienne, 9 octobre. - A Poncins Mme Buchet, agée de 70 ans, cultivatrice. habitant le hameau de Goinset, situé à 2 ki lomètres de Poncins, a été assassinée hier, entre 20 et 22 heures.

La malheureuse avait le crâne défoncé et portait de nombreuses blessures à la face, aites par un instrument contondant. Les malfaiteurs, que l'on recherche, ont mis le feu à la maison d'habitation et à

Le parquet de Montbrun s'est transporté sur les lieux.

#### Un voleur d'autos s'empoisonne au cours d'un interrogatoire

Bruxelles, 9 octobre. - On se rappelle qu'il y a quelques jours la police du par-quet de Bruxelles arrêtait une bande de voleurs et de receleurs d'autos. Elle était sur la piste d'une autre bande et, des inspecteurs arrêtèrent le chef de celle-ci et leux receleurs. Les receleurs furent mis en liberté. Le voleur, nia au cours d'un premier interrogatoire. Reconduit à la permanence de police, il profita d'un instant d'inat-tention des agents commis à la surveillance, pour tirer de la coiffe de sa casquette deux pilules de strychnine qu'il avala. Ramené dans le cabinet de l'officier instructeur,

l'homme entra dans la voie des aveux.

Tout à coup le voleur fut pris de violents malaises. L'officier fit mander le médecin légiste, M. Heger-Gilbert, qui constata que l'homme s'était empoisonné. Malgré les soins qui lui furent donnés, le malheureux ne tarda pas à entrer dans le

Dans le garage, la police du parquet a découvert deux voitures volées, l'une à M. Verhoeven, gagnant du rallye-ballon de Louvain couru récmment. L'autre a été vo-lée chaussée de Mons à Bruxelles ; elle appartient à M. Missonne. La police du par-

#### Une église est la proie des flammes

Saint-Etienne, 9 octobre. - Un incendie s'est déclaré cette nuît dans la sacristie de

la bande, Pierre Prillat, âgé de 20 ans, a De nombreux ornements sacerdotaux, des été arrêté à Lyon, d'après une dépêche du objets du culte enfermés dans ce bâtiment, De nombreux ornements sacerdotaux, des

#### Un violent incendie à Saint-Dizier ----

Saint-Dizier, 9 octobre. — Un incendie d'une violence inouie s'est déclaré au cours de la nuit dernière, dans le restaurant municipal populaire de la ville et s'est propage à l'ancien hopital. Ces bâtiments vieux de plus de trois siècles, avaient été convertis en logemens habités par une quinzaine de ménages. En quel ques instants, le feu prit des proportons considérables embrasant tout l'immeuble. Les locates de la contraction de manufacture de la contraction de taxi écrasa le professeur Félix Libermann, historien connu et frère du peintre Max Libermann. Il est mort à la suite de ses blessures et contusions. Il venait juste d'avoir ses 75 ans.

LE GENERAL BONNET EST MORT

Dijon, 9 octobre. — On annonce la mort du général de division du cadre de réserve Aristide Bonnet, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 86 ans. Il était originaire de Besançon.

temps de fuir à demi-vêtus, en abandounant tout ce qu'ils possécaient. C'est avec beaucoup d'efforts que les pompiers purent protéger les immeubles voisins et notamment le ravituillement municipal. Quant à la bibliothèque de la ville qui contenait de nombreux ouvrages de prix, elle fut la proje des flammes. Le brasier est tellement ardent qu'il faudra encore au moins 48 heures pour noyer les aécombres.

Un des locataires qui s'était approché imprendemment des lieux du sinistre, a reçu sur la tèle une corniche et a été grièvement bles-ginaire de Besançon.

#### EN MARGE DE LA LOI DU 7 MARS 1925

# Les sociétés à responsabilité limitée

responsabilité limitée ne contient pas moins de 43 articles qu'ils seraient trop dans l'acte de Société que ces conditions long de publier, mais nous nous pornerons de donner un résumé succinct du commentaire de celte loi.

En dehors des sociétés anonymes, il peut être formé des sociétés dans lesquelles aucun des associés n'est tenu au delà de sa mise. Les créanciers d'une société à responsabilité limitée n'ont donc comme gage que le montant du capital inscrit et cette loi nouvelle se rapproche sur ce point de la société anonyme, avec cette différence que le patrimoine des associés est tout à fait distinct de celui de la Société. Par l'article 2 de cette loi, certaines So-

rées comme illicites et ne peuvent bénéfi-cier de cette loi : les Sociétés créées pour sables. Ai-je besoin d'ajouter que M. Painlevé pense exactement de môme.

Cela doit vous indiquer suffisamment qu'il la tribu des Marmissa.

Celte mahakma fut ruirem chasses en territoire.

Quelques-uns s'étalent réfugiés dans leur mahakma de Beraber, aux confins du Nord de ciétés entre pharmaciens et médecins, les sociétés entre pharmaciens et non-pharmaciens, les sociétés entre dentistes diplômés ciens, les sociétés entre dentistes diplômés et médecins, les sociétés entre dentistes diplômés et médecins, les sociétés entre dentistes diplômés et médecins, les sociétés entre pharmaciens e ciens, les sociétés entre dendistes diplontes et mécaniciens divers, les sociétés ayant pour objet l'expioitation de la passion du jeu, les sociétés pour l'échange d'effets de complaisance, les sociétés entre médecins

doit être divisé en parts sociales de cent francs ou multiples de ce chiffre. Avant la constitution de la Société, toutes les parts doivent être libérées complètement et l'ardice 7 de la loi spécifie également que les étrangères dans la société et pour protecte de l'article 1690 du Code Civil.

Afin d'empêcher l'entrée de personnes étrangères dans la société et pour protecte de l'article 1690 du Code Civil. parts sociales correspondant en tout ou en ger des petits associés, l'article 22 exige le

Par Joseph SAUBENS partie à des apports en nature, doivent tou-La loi du 7 mars 1925, sur les Sociétes jours être entièrement libérées au moment de la constitution de la Société et que les fondateurs doivent déclarer expressement

> sont remplies. Dans sa dénomination, la Société peut choisir soit une formule désignant l'exploitation, soit une raison sociale comprenant les noms d'un ou plusieurs associés et cette liberté de choix montre clairement que la Société est vraiment la forme intermédiare entre les sociétés de personnes et les sociétés de capitaux. Il est obligatoire que dans le mode de désignation, il soit ajouté « société à responsabilité limitée ».

> L'article 20 prescrit l'immatriculation au registre du commerce créée par la loi du 18 mars 1919 dans le délai et sous les sanc tions déterminées par cette loi. La déclaration à faire au greffier, conformément à l'article 6 de cette loi, doit contenir, outre les mentions prescrites par cet article, les

Mais le système à « responsabilité limitée » peut être adopté pour l'exploitation d'une banque, les Chambres ayant considépar des titres négociables, nominatifs, au re que la formule nouvelle convenait parti- porteur ou à ordre, qu'elles ne peuvent être culièrement aux maisons d'une importance moyenne, certaines d'entre elles rendant de précieux services au petit et au moyen associés représentant au moins les trois commerces et à la retité individue de la majorité des associés représentant au moins les trois précieux services au petit et au moyen commerce et à la petite industrie.

Le nombre des associés n'est pas limité; il peut être de deux seulement, alors que les sociétés anonymes doivent réunir au Cette réglementation, de la cession des les sociétés anonymes doivent réunir au Cette réglementation, de la cession des moins sept personnes et le capital social parts sociales par les mesures envisagées, qui ne doit pas être inférieur de 25,000 fr. a pour but de restreindre le nombre de

consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts du capital, pour la cession des parts.

Pour le fonctionnement de la société, les associés doivent choisir un gérant associé ou non associé, la loi n'exige point qu'il soit propriétaire de parts, il peut être sala-rié ou prêter un concours gratuit et révo-cable pour une cause légitime. Il peut y avoir un ou plusleurs gérants responsables nommés par les associés, soit dans l'acte de constitution de la société soit dans un acte postérieur et ils ont tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de

sociés n'est pas supérieur à vingt. Le vote peut avoir lieu par correspondance et n'o-blige pas le sociétaire à se déplacer. Si est obligatoire chaque année et doit être tenue à l'époque fixée par les statuts. L'article 29 en fait une obligation et prévoit que d'autres assemblées pourront être convoquées par le ou les gérants, à leur défaut par le Conseil de surveillance. S'il en existe un (la société comprenant plus de 20 associés) et à défaut de celui-ci, par des associés représentants plus de la moitié du capital social.

ciés, les sociétaires peuvent évidemment contrôler la marche de l'affaire, mais ici la loi n'impose pas le Conseil de surveillance. L'article 32 prévoit ce Conseil composé au moins de trois associés et règlement la surveillance de la prière chantée pour foire revise les conseils de la prière chantée pour foire revise les conseils de la prière chantée pour foire revise les conseils de la prière chantée pour foire revise les conseils de la prière chantée pour foire revise les conseils de la prière chantée pour foire revise les conseils de la prière chantée pour foire revise les conseils de la prière chantée pour foire revise les conseils de la prière chantée pour foire revise les conseils de la prière chantée pour foire revise les conseils de la prière chantée pour foire revise les conseils de la prière chantée pour foire revise les conseils de la prière chantée pour foire revise les conseils de la prière chantée pour foire revise les conseils de l'affaire, mais ici la loi n'impose pas le Conseil de surveillance. L'article 32 prévoit ce Conseil composé au moins de l'éloque pour foire revise les conseils de l'apprès midi, conférence Dans les Sociétés de moins de 20 assomente la surveillance dans les sociétés à bres. Les pouvoirs du Conseil de surveil-lance sont déterminés par l'article 10 de la loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés en responsabilité limitée de plus de 20 memcommandite par actions. Les membres de soit envers la Société, soit envers les tiers, pait au pied de la chaire. de leurs fautes personnelles dans l'exécu-tion de leur mandat.

Après avoir rappelé que l'histoire de Jeanne d'Arc est une des pages les plus

serait préférable que le montant des intérêts ainsi payés, soit passé directement au chapitre des « Frais généraux » de l'exertravailler comme elle au salut de la Francice, comme l'autorise du reste une jurisprudence établie en la matière concernant

La société, dit l'article 36 de la loi, n'est pas dissoute par l'interdiction, la faillite, la déconfiture ou la mort d'un des associés, sauf en ce dernier cas, stipulation contraire des statuts.

Les derniers articles de cette loi prévoient des sanctions pénales concernant les déclarations fausses dans l'acte de constitu-tion de la société, dans l'ouverture d'une souscription publique à des valeurs mob-lières pour le compte de la société, dans évaluation supérieure à sa valeur réelle et ger

lité limitée la règle posée par le titre III de la loi du 24 juillet 1867 concernant le dispositions particulières aux sociétés à capital variable, lorsqu'il sera stipulé dans les statuts que le capital social sera susceptible d'augmentation par des versements successifs faits par les associés ou l'admission d'associés nouveaux et de diminution par la reprise totale ou partielle des ap-ports effectués. Toutefois cette faculté a peut-être un inconvénient, c'est que dans le titre III des sociétés anonymes précitées, il existe un certain article 49, dont voici la teneur : " Le capital social (société à capital variable.) ne pourra être porté par les statuts conslitutifs de la société au-dessus de la somme de 200,000 francs. Il pourra être augmenté par des délibérations de l'assemblée générale, prises d'année en année; chacune des augmentations ne pourra être supérieure à 200 000 francs

h lité du capital social » seront soumises à 18 h, 10, gare Saint-Lazare aux dispositions spéciales définies dans les Le Conseil des ministres qui devait avoir articles 48 à 54 de la loi de 1867 et il s'en- lieu samedi à 17 heures, à l'Elysée, a été suit que les dites sociétés n'auront à ob- reporte à dimanche matin 10 heures. C'est server, parmi les articles, que ceux qui ne par suite de l'arrivée tardive Samedi se heurteront pas aux dispositions de la Paris de M. Caillaux, que le Conseil a été

Le paragraphe douze prévoit également la transformation de toutes les sociétés de Des parents délatives marlyrisaient leurs enfants commerce en sociétés à responsabilité limitée sons réserve des droits des tiers.

de la Commission du commerce, de l'indus- dée. trie, du travail et des postes chargée d'exam'ner le projet de loi adopté par la Cham-dans un berceau d'une saleté repoussante dans Gambon, de Predelle, de Donzy, les Riviè-les mêmes langes, n'est plus aujourd'hui qu'un res Saint-Jacques, les Trois-Ponts, les Risociétés à responsabilité limitée », M. Chapsal, sénateur, s'exprimait ainsi

Après une étude attentive du projet de l' « loi soumis à vos délibérations, nous nous estimens fondés à déclarer que ce projet " tient un compte exact de divers intérêts en a tient un compte exact de divers intérêts en Le père paraissant être inconscient, a été a présence : intérêts des associés, intérêts laissé en liberté provisoire. des créanciers sociaux, intérêts du pu-" blic en général. Tous nous paraissent mesurer son degré de responsabilité. « sauvegardés dune façon satisfaisante. N Sans doute on aurait pu, sur certains a points, apporter quelques améliorations ; « mais aucun de ces points ne présente un a mars aucun de ces points ne presente un a caractère capital, et la liberté laissée a par la loi à la rédaction des statuts per- u metira dans la généralité des cas, de prévoir les dispositions nécessaires. C'est nites, à Paris. Les dégâts sont purement mar prévoir pour de mandons au Sénat de l'éries. pourquoi nous demandons au Sénat de tériels. donner sa haute sanction au texte vote " par la Chambre des députés, qui, en comblant une lacune de notre législa-

1867 et qui pouvaient se former sans autorisation, à la condition de se soumettre aux en vigueur. Cette loi que le législateur en usage, ainsi qu'aux lois qui l'avaient dresse aussi bien aux artisans, qu'aux complété. Les sociétés à responsabilité commerçants ou industriels qui pourront sociétés anonymes, mais lorsque la loi du commerciales et profiter ainsi des nom-24 juillet 1867 sur les sociétés fut promul-guée, elles avaient été dissoutes de plein sur les sociétés à responsabilité limitée.

La loi du 7 mars 1925 les a ressuscitées | Commissaire aux comptes de Sociélés. Jeur donnant un statut légal, mais bien Lifferent à celui des sociétés anonymes Voir Paris-Centre du 9 octobre,

# NOTRE RÉGION

#### Hier ont commencé, à Saint-Pierre-le-Moûtier les fêtes de Jeanne d'Arc

Ces fêtes qui, chaque année, ont un succès si extraordinaire, ont débuté avec une

splendeur plus grande que jamais. Présidée par S. G. Mgr l'évêque de Nevers, la Journée Grégorienne que nous la Société.
En principe, les décisions des associés sont prises en assemblée, mais toutefois la tenue d'une assemblée générale n'est la tenue d'une assemblée générale n'est la gloire de la Sainte. Un cheunt cantique à la gloire de la Sainte. Un cheunt pas nécessaire, lorsque le nombre des as- imposant de voix de jeunes filles rempli sait une grande partie de la grande fourni par plusieurs scholas des diocèses blige pas le sociétaire à se déplacer. Si de Nevers et de Moulins, groupées autour la société a plus de vingt membres, une de vaillantes chanteuses de la paroisse assemblée générale des porteurs de parts Plus de vingt prêtres se pressaient dans le

> La Messe, chantée intégralement en gré-gorien, fut une merveille de piété et d'art religieux, dans la vieille église remplie de fidèles comme aux grandes fêtes. M. le doyen annonça la réalisation d'une heureuse idée : l'érection d'une confrérie pour les petits enfants, « La Phalange Angéli que », placée sous la protection des Anges de Sainte Jeanne d'Arc, ses " Frères " du

> la prière chantée pour faire revire les asemblées des fidèles, l'art d'écouter et de

Le panégyrique fut donné par M. l'abbé ce Conseil n'encourent aucune responsa-bilité en raison des actes des gérants et de conquérir et exalter l'auditoire, « aussi leurs résultats, mais ils sont responsables, sympathique qu'empressé » qui se grou

En ce qui concerne la formation d'un consolantes de notre histoire, l'orateur la fonds de réserve, il doit être fait un prélè-vement d'un vingtième, soit 5 %, au moint son de la Patrie française par la foi avec sur les bénéfices annuels et cesse d'être laquelle elle accepte sa mission et l'amour obligatoire lorsque cette réserve a atteint avec lequel elle la remplit d'une part ; et, un dixième du capital social. obligatoire lorsque cette réserve a atteint un dixième du capital social.

Même en l'absence de bénéfices, l'acte de société peut stipuler, pour un temps déterminé, que les sociétaires auront droit à des intérêts sur leurs parts à un taux déterminé et que le montant des intérêts ainsi payés, conformément à l'article 34, doit être compris parmi les « Frais de premier établissement ». Au point de vue comptable, il serait préférable que le montant des intérents de la Eucelle, un cœur rempli de foi.

Avec lequel elle la remplit d'une part ; et, de l'autre, par son patriotisme ardent, soutenu par une bravoure poussée jusqu'à l'héroïsme du sacrifice. En terminant, il signala les raisons providentielles de la glorification de Jeanne à notre époque, et adjura son auditoire de puiser dans l'exemple de la Sainte Libératrice le secret de ne jamais douter des destins de la France et la volonté de se faire, à l'imagent de legu de l'autre, par son patriotisme ardent, soutenu par une bravoure poussée jusqu'à l'héroïsme du sacrifice. En terminant, il signala les raisons providentielles de la glorification de Jeanne à notre époque, et adjura son auditoire de puiser dans l'exemple de la Sainte Libératrice le secret de ne jamais douter des destins de importante quantité de legu serve de la Eucelle, un cœur rempli de foi. Le feu gagna bientôt d'autre, par son patriotisme ardent, soutenu par une bravoure poussée jusqu'à l'héroïsme du sacrifice. En terminant, il signala les raisons providentielles de la glorification de Jeanne à notre époque, et adjura son auditoire de puiser dans l'exemple de la Sainte Libératrice le secret de ne jamais douter des destins de important quantité de legu le montant des intérêts ainsi payés, conformément à l'article 34, doit être compris parmi les « Frais de premier éta-les de la Sainte Libératrice le secret de ne jamais douter des destins de la la la les carrés. ge de la Ducelle, un cœur rempli de foi, de bravoure et d'esprit de sacrifice pour

Le soir, à 20 heures, eut lieu la fête des les sociétés anonymes fonctionnant sous Enfants. Comme au moyen-âge, une sorte feu faire son œuvre. l'empire de la loi du 24 juillet 1867 sur les de mystère liturgique chanté dans l'avant | Les dégâts, couvert chœur par les enfants : « anges, petits rances, sont très importents. enfants, Jeanne, ses Saintes... » dans un ialogue touchant, discrètement mimé, aissera un souvenir inoubliable.

En résumé, belle journée pour la gloire de Sainte Jeanne d'Arc, pour la piété et la restauration de la vraie prière liturgi-

Demain dimanche, 11 octobre, clôture des fèles. Les messes de communion seront di-tes à 7 h. 30 et 8 h. 30.

A 10 heures, messe pontificale par S. G. l'attribution à l'aide de marceuvres frau- Mgr. de Guébriant, archevêque de Marduleuses, à un apport en nature, d'une cianopolis, supérieur des Missions Etran-

Plus loin, le paragraphe onze, en sou roue par le R. P. Miel, de la Société de article 40, étend aux sociétés à responsa-lité limitée la règle posée par le titre III.

triotique à la statue de Jeanne d'Arc.

# Dernière Heure

🖁 Deuxième édition — 5 heures du matin 🗧

### Le retour de Joseph Caillaux

Paris, 9 octobre. - M. Caillaux, ministre des Finances, débarquera au Havre, au Cerles les statuts des sociétés à respon début de la matinée de demain. Il partira sabilité limitée qui stipulerent la « varia- immédiatement pour Paris où il arrivera

Toulouse, 9 octobre. — A la suite d'une piamsous la même réserve, l'article 41 de la
neuvelle loi établit que les sociétés à responsabilité l'imitée peturent se transformer en sociétés anonymes.

Toulouse, 9 octobre. — A la suite d'une piamte du directeur de l'Assistance Publique, le parque de directeur de l'Assistance Publique, le parque de directeur de l'Assistance Publique, le parque de de directeur de l'Assistance Publique, le parque de de directeur de l'Assistance Publique, le parque de de mployer à fond, et pour cela se présente
médecin-légiste, s'est transporté à Bars, où vique des rouse de file.
L'épreuve se disputera sur le parcours
matyrisé leurs denx enfants, un garçon, âgé
de 5 ans, et une fillette âgée de 3 ans et demi
Le garçonnet ne dut son salut qu'aux bons
le parcours suivant : Stade, Route de Saint-Agnan, rues
cois d'une voisine charitable aujourd'hui décerue des Forges, place Saint-Agnan, rues
sont au complet avec Pelé comme chef de file.
L'épreuve se disputera sur le parcours
natyrisé leurs denx enfants, un garçon, âgé
de 5 ans, et une fillette âgée de 3 ans et demi
Le garçonnet ne dut son salut qu'aux bons
rue des Forges, place Saint-Agnan, rues
sont au complet avec Pelé comme chef de file.
L'épreuve se disputera sur le parcours
suivant : Stade, Route de Saint-Agnan, rues
sont au complet avec Pelé comme chef de file.
L'épreuve se disputera sur le parcours
suivant : Stade, Route de Saint-Agnan, rues
sont au complet avec Pelé comme chef de file.
L'épreuve se disputera sur le parcours
suivant : Stade, Route de Saint-Agnan, rues
sont au complet avec Pelé comme chef de file.
L'épreuve se disputera sur le parcours
suivant : Stade, Route de Saint-Agnan, rues
sont au complet avec Pelé comme chef de file. Pour terminer son rapport, fait au nom soins d'une voisine charitable aujourd'hui déce-

> squelette vivant. cui de la mère indigne fut aussitôt ordonnée et les deux petits martyrs confiés a l'Assistance publique.
>
> Mais l'état de la fillette est téllemen alarmant.

> qu'on a dû la transporer immédiatement à l'hô-pital d'Auch.

Son cas sera examiné de plus près afin de

#### NOUVELLES BRÈVES

a tion, crééra une institution appelée à Lyon, 9 octobre. — Bœuls amenés 298, renvois 120. 1° qualité, 910 : 2° 830 ; 3° 760. Prix extrêmes, de 370 à 540. Vente difficile.

La loi de 1857 avait supprimé l'existence con l'existence de 1857 avait supprimé l'existence con La loi de 1857 avait supprimé l'existence 675 ; 2º 635 ; 3º 600. Prix extrêmes, de 585 à 695. de certaines sociétés créées entre 1863 et Vente meilleure.

prescriptions du code de commerce alors nous a doté, élant une œuvre sociale, s'aexistaient donc à cette époque sous cette se servir de la nouvelle législation pour forme et faisaient partie d'une catégorie de développer leurs affaires industrielles ou Joseph Saubens.

#### A Saint-Saulge, où repose le fondateur des Sœurs de Nevers on fêtera la Bienheureuse Bernadette

Nevers, dans des fêtes splendides, honora Bernadette, dont il garde le tombeau. Saint-Saulge est, lui aussi, gardien d'un tombeau, celui de Dom de Laveyne, le

ondateur des Sœurs de Nevers. Saint-Saulge, berceau de la Congrégation religieuse à laquelle appartint Bernadette, va honorer la giorieuse fille de Dom de aveyne, dans un Triduum qui sera présidé par Mgr Châtelus, évêque de Nevers,

et dont voici le programme :
Vendredi 16 octobre : A l'église paroissale : le soir, à 20 heures, sermon par M. l'abbé Gaudry, chanoine honoraire, curé de Saint-Pierre de Nevers, salut solennel. Samedi 17 octobre : dans la chapelle du couvent, à 7 heures, messe de communion par Mgr l'Evêque.

Allocution par M. l'abbé Poitou, curé de Saint-Benin-des-Bois. Le soir, à 15 heures, vêpres. Allocution par M. l'abbé Richard, curé de Saxi-Bour-

don, Salut solennel. A l'église paroissiale, à 20 heures, ser-mon par M. l'abbé Autissier, curé de Rouy.

Dimanche 18 octobre : à 7 heures, messe A l'église paroissiale, à 8 heures, messe

de communion dite par Mgr l'Evêque. Allocution par M. l'abbé Gaudry.

A 10 heures, grand'messe. Allocution par M. l'abbé Jeannot, vicaire de Saint-Jacques

A 15 heures, cloture. Vépres. Sermon par M. l'abbé Gaudry. Chant du « Te Deum ». Salut solennel.

Pendant les fêtes du Triduum, les chants seront exécutés par la Schola Grégorienne de la paroisse.

#### Près de Saint-Malo, un incendie détruit des bâtiments d'exploitation

qu'ils contenaient ainsi que des lapins et une

Devant la violence du feu, tous secours furent impuissants et on dut se résigner à laisser le

Les dégâts, couverts en partie par des assu-

### 5° foire gastronomique de Dijon

Depuis plusieurs semaines les magnifique emplacements réservés à la Foire Gastronomique au cœur même de la vieille capitale de la Bourgogne sont livrés aux architectes et aux

Bientôt les décorateurs, tapissiers et électri-ciens s'en empareront à leur tour pour réaliser un ensemble unique en Fance par l'importance, le luxe et le gont

Les halls et emplacements qui occuperont plus de 25,000 mètres carrés seront entièrement prêts pour le jour de l'ouverture, 7 novembre. Ils seront démolis à partir du 20 novembre, c'est-à-dire dès le lendemain même de la fermeture de la grande manifestation boursupponne. cette année toutes les précédentes non seulement par la spendeur des fêtes quotidiennes qui v seront données : reconstitutions y seront données : reconstitutions, spectacles, grands concerts bals, cortèges, cavalcades, mais par la recherche sans précédent des 26 menus de haute cuisine bourguignonne qui conformément à la tradition seront servis à la même heure, chaque jour, dans tous les restaurants et hôtels de la ville, sous la surveillance d'un jury qui réunit les sommités culinaires de

## CHER

#### SANCERRE

#### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations

- 50 francs d'amende à Gaston Jourdain, 36 ans, entrepreneur de maçonnerie à Sury-près-Léré, pour coups portés à sa mère et à sa sœur.

— 50 francs d'amende avec sursis pour dé-faut de certificat d'immatriculation à Louis Blampin, marinier à bord du bateau « Le Brio »

— 100 francs d'amende à Robert Gueneau, 18 ans domestique agricole chez M. Loups à « La Brosse », commune de Léré, pour détention d'engins de chasse prohibés.

— 50 francs d'amende avec sursis à Véroni-

d'engins de chasse prohibés.

— 50 francs d'amende avec sursis à Véronique Lauvergeat, veuve Roger, 59 ans, ménagère à Saint-Léger-le-Petit, pour destruction de cloture au préjudice de Mme veuve Butour, née Merie Gentil, ménagère.

— Hippolyte Sermet, 32 ans ancien marinier, demeurant actuellement à Saulieu, poursuivi pour escroquerie d'un somme de 100 francs au préjudice des établissements « Poliet et Chausson » de Beffes, est condamné à 8 jours de prison avec sursis.

Décès. — Isaure Ragu, 37 ans, boulangère, épouse de Georges Héton.

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE Le gouvernement vient d'attribuer la médaille de la famille française à Mme Pierre Chevalier nèe Arbel. M. Chevalier est administrateur de sa Société

rançaise de matériel agricole et industriel.

COMITE DU MONUMENT AUX MORTS Le comité du monument aux morts de la grande guerre a tenu sa première séance à la mairie de Vierzon-Ville sous la présidence de M.

audin maire et député de Vierzon.

a procédé à la nommation de son bureau

Il a procédé à la nomination de son bureau qui a été ainsi contitué à l'unanimité: Président, M. Péraudin; vice-présidents, Mme Lescot, M. Garapin, M. Thomas; secrétaire, M. Forestier; trésorier, M. Echard.

Le maire a fait connaître que la ville avait voté 20.000 francs à titre de premier versement et que l'on était en droit d'espèrer de l'Etat une subvention très forte, comme indemnité de la valeur des terrains concédés aux sépullures des militaires inhumés au cimetière de Vierzon. militaires inhumés au cimetière de Vierzon. and

Les dégâts sont très importants

Un incendie s'est déclaré l'autre soir, dans les bâtiments d'exploitation de Mme veuve Corbier, au hameau des Carrés. La paille et le foin gu'lls contendent s'est declaré l'autre soir, dans ferme du « Petit-Deux-Lions », qui roulait sur une bicyclette non éclairée malgré l'obscurité, s'est vu dresser procès-verbal.

qu'ils contenaient ainsi que des lapins et une importante quantité de légumes et de noix furent la proie des nammes.

Le feu gagna bientôt d'autres bâtiments appartenant à M. Jarraut, aubergiste, et à Mme

Sans lanterne. — Procès-verbal a été dressé contre Louis Virot, 60 ans, entrepreneur de transports à Sancergues, qui conduisait, une voiture non munie d'une lanterne allumée, malgré l'obscurité. Subvention. — Une subvention de 77.000 fr., prélevée sur le produit des jeux, est attribuée par l'Etst à la ville de Sancoins, pour travaux

BRINON-SUR-SAULDRE Vol. — Les deux frères Bouton, Raoul, 23 ans et Edouard, 24 ans, cultivateurs au « Fachys-Couturier », commune de Brinon-sur Sauldre, avaient mis ensemble une somme de 300 francs dans un porteieuille placé dans une commode fermée à clef et située dans leur chambre à coucher. Ces jours dernirs ils se sont aperçus que 250 francs avaient été dérobés.

Plainte a été déposée à la gendarmerie.

CHATEAUNEUF Contravention. - Une contravention a été relevée à l'encontre de Louis Lamoureux, ans, oultivateur à Venesmes, pour défaut pour défaut de plaque de contrôle à sa bicyclette.

heurta Georges Lafaix, 28 ans et le blessa légè-rement. Le conducteur du cycle-car fut blessé au front. Procès-verbal a été dressé par la gen-

même heure, chaque jour, dans tous les restaurants et hôtels de la ville, sous la surveillance d'un jury qui réunit les sommités culinaires de la France.

Plus de cent-cinquante envoyés spéciaux de journaux de France et de l'étranger se sont déjà dans la quelle il était monté sans guides, s'est fait annoncer.

#### C'est demain que se disputera le tour pédestre de Cosne

Demain, à 15 h. 45, le départ sera donné par Ch. Ledoux à une soixantaine d'athlè-tes tous bien décidés à faire triompher leur club pour la possession du challenge Ledoux. Orléans, Gien, Itteville près Paris, Clamecy et Cosne seront opposés à l'A. S. Montferrandaise son actuel détenteur. Ce-lui-ci pour conserver l'objet d'art, devra

Saint-Agnan, Saint-Jacques, de Paris, Sadi-Mais la fillette abandonnée pendant 40 mois Carnot, de Cours, de l'Usine, des Frèresvières Saint-Agnan, route de Saint-Laurent Liste des engagés :

A. S. Montferrandaise; 2. Pelé, 4. Martel; 5. Dubuisson; 6. Darulo; 7. Martel; 8. Gravière; 9. Grèze; 10. Cambon; 11. Dangelo; 13. Pradelle; 14. Francollon; 15. Avenier; 16. Marcheix; 17. Mons; 18. Brunel; 19. Giraud; 20. Boyer; 21. Bouy; 22. Hillarine; 23. Boucheron; 25. Jouvet; Finaud.

A. S. d'Orléans. — 27. Gallon ; 28. Meunier ; 29. Lecourieux ; 30. Chaplin V. S. A. Itteville. - 31. Kerpédron ; 32.

Espérance de Gien. — 33. Camus ; 34. Dubois ; 39. Mellet ; 40. Asselineau ; 41. Morin ; 42. Vergrughe ; 43. K...

Foot-Ball-Club Cosnois; 47. Descloitres; 48. Henry; 49. Grambert; 50. Chollet; 51. Nicolle; 52. Bondou; 53. Ribouleau; 54.

### DEMAIN A. S. BOURBONNAISE (1) CONTRE U. S. DE LUZY

Demain dimanche sur son terram des Alouettes, le onze premier de l'Ā. S. B. recevra l'équipe correspondante de l'Union Sportive de Luzy. mée, l'équipe de Luzy s'annonce redoutable, ayant succombé de justesse devant l'excellent onze de Decize. C'est une performance remarquable qui classe les visiteurs parmi les meil-

### Le rugby à Nevers

Demain dimanche, il n'y aura pas de rencon-tre au Pré-Fleury. Les amateurs de sports pour-ront donc passer paisiblement leur journée en attendant le premier match de championnat qui aura lieu le 18 entre Nevers et Moulins.

Rassemblement des équiplers premiers à 5 heures à la gare, et rassemblement des équipiers

SPORTING CLUB MONTLUCONNAIS (1)
CONTRE FOOTBALL CLUB MOULINOIS (2) Rappelons que demain dimanche, à 13 h. 30, tu Pré Bercy, l'équipe première du S. C. Mont-uconiais sera opposée à l'équipe deuxième fé-

Gette dernière fera l'impossible devant son public, pour fournir la plus belle partie de sa saison, rachetant ainsi la médiocre exhibition de dimanche dernier à Roanne. L'équipe sera formée parmi les éléments suivants qui sont convoqués à 13 heures très précises, aux vestiaires du Pré Bercy :
Pointout, Louis Drure, Iaman, Roger, Dyes, Giraud, Laporte, Morin Bernaró, Cluzel, Mantin Noël (cupitaine), Bellavoine Antoine, Jean Gaucher, Gourdet, Dechâume, Bouboul, Thobois.

dude. L'automobiliste, qui ne s'est pas arrêté, est activement recherché.

Natsances. — Madeleine Dodu, au Pressoir Jouet ; Pierre Bertrand, rue Taillegrain.

Décès. — Marie Delaunay 84 ans, rue de Dun.

#### CONTRE F. C. MOULINOIS (3) Demain dimanche, à 13 h. 30 sur le petit ter-

rain du Pré Bercy, les jeunes espoirs de l'équi-pe troisième fécémiste feront leur première exhibition et rencontreront l'excellente équipe ces esta un bon match de début pour les « ca-lets » de l'équipe troisième qui promettent de nous réserver des surprises cette saison.

Tous les équiplers ci-dessous sont convoqués, 13 heures précises, aux vestiaires du Pré-

Caillaux, Gabriel Gaucher, Francis Pelletier, Guichard, Palleaux, Clairet (capitaine), Deveaux, Segaud, Myoux, Meilheurat, Billebeau, Genoux, Pelletier, Dalbon, Yves Ripault, Chanudet, Gros, Lenon, Belleville, Février, Daste, Sevelinge.

#### S. FOURCHAMBAULT (1) CONTRE U. S. DE DECIZE (1)

l'équipe première de l'A. S. r. se rendra de nain dimanche matcher à Decize contre l'équipe correspondance de l'U. J. Un pronostic est ssez difficile à établir, les deux équipes sont — Pendant que leurs aînes seront à Decize, les équipiers seconds de 1 A, S, F, défendront leurs couleurs sur leur terrain de la route de Vauxelles contre l'équipe correspondante de De-

#### ASSOCIATION SPORTIVE DES ATELIERS DE VAUZELLES

Tous les joueurs de 1" et 2 équipes terminent assez lot pour permettre aux specta- convoqués à l'entrainement demain dimanche, teurs de prendre le train du rourneau à 16 h. a 8 heures précises, terrain de Vauzelles, en vue d'un match d'entraînement (1'e contre 2').

#### BOURGES

#### Un plafond s'effondre à la direction des postes

Un accident s'est produit à la direction des Postes. Par suite de vétusié, une partie du pla-fond du salon s'est écroulée. Par bonheur, personne ne se trouvait dans la

d'en sortir peu de temps auparavant. On n'a donc à enregistrer que des dégâts matériels.

#### Deux militants anarchistes sont condamnés en correctionnelle à un et trois mois de prison

Le tribunal correctionnel a rendu son ju-gement dans l'affaire de poursuites inten-tées pour placardage d'affiches anarchistes contre le citoyen Guyot et l'afficheur. Le citoyen Guyot a été condamné par défaut à trois mois de prison et 500 francs d'amende, l'afficheur à un mois et 500 fr.

- M. Barry, ancien directeur à Bourges de la Prévoyance de l'Ouest, est condam-né pour abus de confiance à six mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende.

#### Cour d'appel

Plusieurs jeunes gens de Neuilly-en-Dun et de Bannegon avaient été condamnés à des pei-nes variant de 4 jours à un mois de prison avec sursis et à 100 francs d'amende pour ou-trages à la pudeur. La Cour a élevé la peine

comme suit:

— Joseph Lamoureux, trois mois de prison avec sursis; Georges Guyot, Marcel Dagois, Louis Moreau, Lucien Maugnin, Marcel Labreuil Louis Tibier, Louis Plaisant et Victor Pouquet.

à Bourges, avait été condamné à six mois de prison pour outrages à l'adjudant Girard, du 511° régiment de chars de combat. La Cour confirme. — André Jourda, 36 ans. manœuvre, sans domicile fixe, qui s'était fait servir un repas sans le payer dans un restaurant de Pougues, avait été condamné à 6 mois de prison par le tribunal de Nevers. La Cour confirme.

#### LIGNES DE CHATEAUMEILLANT-LA GUERCHE MARÇAIS-SAINT-FLORENT

Foires d'Orval à Saint-Amand Service des trains sepéciaux A. Ligne de Cha-teaumeillant à Saint-Amand.

Le lundi 19 octobre : 1 Le train 1727 : Cha-teaumeillant (départ), 4 h. 18 ; Saint-Amand-Montrond (arrivée), 5 h. 42.

Croisement à Saint-Amand-Montrond avec le train n° 130.

2° Le train spécial A de Sant-Amand-Ville à

2° Le train spécial A de Sant-Amand-Ville à Marçais : Saint-Amand-Ville (départ), 15 h. 45 ; SaintAmand-Montrond, 15 h. 50 ; Oroenais, 16 h. 27 ; Marçais (arrivée), 16 h. 40. Ce train donnera la correspondance du train 205 de Marçais à Saint-Florent.

B. Ligne de Marçais à Saint-Florent.
Le lundi 19 octobre : Le train 1200 : Lignières (départ), 4 h, 25 ; Saint-Amand-Montrond (arrivée), 5 h. 42, sera mis en marche ainsi que les trains du lundi êntre Saint-Florent et Marçais 1204 1 1205

NOMINATIONS DANS LE CLERGE M. l'abbé Méry, curé de Sauzelles, est nommé professeur à l'école Saint-Martin de Fontgom-M. l'abbé Cerisier, prêtre du diocèse de Blois, est nommé curé de Fontgombault, avec le ser-

#### vice de Sauzelles. CONSEILS MUNICIPAUX

Par arrêté préfectoral du 6 octobre 1925, l'ou-

LIGNE DE BOURGES A LAUGERE

Mise en marche de trains spéciaux entre Mise en marche de trains spéciaux entre Bourges P. O. et Levet, le dimanche 18 octobre à l'occasion de la fête patronale de Levet.
Spécial A. — Bourges P. O. (départ), 9 h. 50; Bourges-Ville, 9 h. 56; Mazières, 10 h. 04; Germigny (a), 10 h. 11; Trouy-Plaimpied, 10 h. 18: Lissay-Lochy, 10 h. 27; Soulangy, 10 h. 34; Levet (arrivée), 10 h. 38.
Spécial B. — Levet (départ) 23 h. 00; Soulangy (a), 23 h. 03; Lissay-Loony, 23 h. 15; Trouy-Plaimpied, 23 h. 24; Germigny, 23 h. 34; Mazières, 23 h. 42; Bourges-Ville, 23 h. 51; Bourges P. O. (arrivée), 23 h. 59.

#### REPRISE DES COURS A LA BITURIGE

La section féminine reprendra ses cours d'éducation physique et de gymnastique har-monique le mardi 27 octobre courant, à 19 heu-res, dans sa salle de la rue Galilée.

Les vacances étant terminées, les parents des pupilles sont informés que les cours reprendront les lundis et jeudis, de 18 à 19 heures, au Gymnase de la rue Galilée.

Ces cours comprennent des leçons d'éducation physique inspirées des dernières méthodes; pouverents de montrelle agrès denses etc.

titendant le premier match de championnat qui dura lieu le 18 entre Nevers et Moulins.

L'équipe première se déplace à Vichy et l'épuipe seconde à Moulins.

Rassemblement des équiplers premiers à 5

Les dimanches, de 9 heures à 11 heures, du matin, si le temps le permet, des leçons d'éducation physique en ple n air auront lieu au Stade de la route de La Charité. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M. Lanotte, secrétaire, 75, Butte d'Archelet, ou chez le président, M. Legrand, Centra Hôtel.

Renversé par une camionnette. — Jeudi, vers 18 h. 30, M. Alexandre Anasta, 46 ans, ouvrier cordonnier, demeurant à Asnières, se trouvait arrêté place de la Garc, tenant sa bicyclette à la main. Une camionnette, débouchant de l'avenue à toute vitesse, le renversa. Il fut transporté chez le docteur Vergues, qui lui prodigua ses soins. Son état ne semble pas inspirer d'inquié-tude. L'automobiliste qui ne s'est pas arrêté act

#### SAINT-AMAND

Etat civil :

Naissances, — Raymonde Remion, avenue Wilson; Marcel Sierra, rue de Juranville; Odet-te Mathiot, rue du Cheval-Blanc; Lucette-Léon-Publications de mariages. commis de Trésorerie, et Hélène Bernard ; Louis Sanglier, typographe, et Georgette Pactat, typo-

Mariages. — Henri Jourdain, ouvrier of chaussures, et Marie Prault, à Saint-Amand : André Weber, plombier-couvreur, et Marie Mail let lingues.

Au conseil municipal. — Le deuxième tour de scrutin pour l'élection de conseillers municipaux en remplacement de M. Louis Naudin, a donné s résultats suivants : inscrits, 266 ; votants, 2 : M. Contant François, 117 voix, élu ; M. Naudin, 46 ; M. Verdier, 27 voix.

CHARENTON Défaut d'éclairage, — Des procès-verbaux on été dressés contre François Boudignon, 22 ans terrassier, et Auguste Lasnier, 21 ans tuiller pour défaut d'éclairage de leurs bicyclettes.

N'EXTREME DE LA COMPANIE DE LA COMPA

Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité que nous ne pouvons plus assurer la publication pour le lende-main que des annonces qui nous seront remisos LA VEILLE AVANT ONZE HEU-RES DU MATIN. Seuls, les Avis de Décès, seront acceptés jusqu'à 8 heures du soir.

# LOIRET

#### ORLEANS

#### EXAMEN D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE NOTAIRE

La commission instituée pour le departement du Lorentission instituée pour le cepartement du Loret tiendra sa session d'examen public à Orléans, en la Chambre des notaires, le marcredi 21 octobre 1925, à 9 h. 30 du matin. Les didats devront s'adresser avant le 10 octobre à M' Jouanneau, notaire à Orléans, président de la Chambre des notaires leurs demandes avec renseignements sur leur état civil, leur stage et leurs diplômes.

#### PITHIVIERS

Cours de solfège, — Les cours de solfège, professés par M. Tyrode, reprendront à la mairie, à compter du jeudi 15 octobre prochain, à 20 heures.

Etat civil :

Etat civil:

Natsance. — René Haye, 9, rue de la Poste.

Mariages. — Marcel Girardot, employé d'usine, à Montreuil (Seine), et Germaine Barré, couturière ; Raphaël Lejeune, mécanicien, et Reine Gasnier, à Jouy-le-Potier.

Publications de mariages. — Robert Fabre, outilleur en précision à Champigny-sur-Marne (Seine), et Alice Giry, siéno-dactylo.

Décès. — Elphège Brulé, rentier, 73 ans, 25, place du Martroi ; Louise Boudet, veuve Rousseau, 73 ans, 50, rue de Chartres : Désiré Bercher, journalier, 70 ans, 45, faubourg Gâtinais.

Trouvaille. — Il a été trouvé une certaine somme en billets de 5 francs et un gamt de peau. Collecte de mariage, — La quête faite au mariage Boulland-Roullet a produit la somme de 21 fr. 60.

Cette somme est répartie moitié pour le bu-reau de bienfaisance et moitié pour la caisse des

Naissances, — Yvonne Passerat, à la Fontai-ne ; Henriette Sagnardon, impasse Saint-Laurent.

Mariages. — Maxime Pinault, à Paris, et Lucienne Pèle : Pierre Grieszmann, marchand forain, à Châtillon-Coligny, et Cécile Schteneger, marchande foraine, à Châtillon-Coligny.

Décès .— Blanche David, épouse Fournier, 59 ans, 86, rue Paul-Bert ; Julien Daniel, journalier, 70 ans, à l'hospice.

#### MONTARGIS

#### PELERINAGE A COMBREUX

Le pélerinage annuel en l'honneur de Notre-Le peternage annuel en l'honneur de NotreDame de Lourdes aura lieu dimanche prochain
11 octobre, sous la présidence de Son Eminence
le cardinal Touc et, évêque d'Orléans. Il sera
précédé d'une nuit d'adoration.

A 8 heures, à l'église paroissale, messe de
communion célébrée par son Eminence.

A 10 h, 30, géand'messe célébrée par M, le
chancine Maillard, directeur de l'école SainteCroix. Le sermon sera prononce par M, l'abbé
Pruvot.

A 13 h. 30, à la grotte Rosaire médité. A 14 h. 30, vêpres, procession solennelle du

Horaire des trains pour le 11 octobre : Départ de Montargis, 6 h. 35 ; 11 h. 36. Le soir, départ de Comoreux, 18 h. 38 pour

UNION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE Au cours de sa dernière réunion, la Chambre de l'Union a procédé à l'élection de son bureau, qui se trouve maintenant composé de :
Président : M. Pothier, 14 rue Gambetta ;
vice-présidents, 1M. Viscardi, 29, rue Perier'
Levy, 43 rue Dorée ; secrétaire, M. Bernard,
49, rue Dorée ; trésorier, M. Mortier, 15, rue
Neuve-du-Pâtis.

### PERMANENCE DU COMITE DES MUTILES

ET REFORMES DE LA GUERRE Les victimes de la guerre sont informées que le chef de service du comité départemental des mutilés, se tiendra à leur disposition à la souspréfecture, aujourd'hui samedi, de 9 heures à

nidi, et de 14 à 16 heures. Accident du travail. - M. Marcel Guillot, 25 ans, s'est blessé à la main gauche avec un tour-

Pour les orphelins de la guerre. — Une col-lecte faite au mariage Godard-Godot a produit la somme de 18 fr. 75 au profit des orphelins de Etat civil :

Etat civil:

Naissances. — Jean Lebrot, rue Jean-Jaurès,
2; René Rousseau, rue de la Sirène, 61; Georges
Naillon, boulevard des Belles-Manières, 16; Andrée Nauduit, faubourg d'Orléans, 23; Guy
Pigelet, rue Gambetta, 10.

Publications de mariagés. — Pierre Savine,
ouvrier d'usine, et Marthe Chazard; Evariste
Séchas maréchal-ferrant, et Madeleine Boutigny; Andé Clémence, employé des postes, et
Odette Augory, employée de banque Châlette.

Mariages. — Jaime Bennasar, et Ana Miro;
Armand Godard, et Simone Godot.

Décès. — Philippe de Montbouy, 61 ans, représentant de commerce, 25, rue Jean-Jaurès;
Louise Proust, veuve Chalouillat, 77 ans, rentière, rue Carnot, 14; Julie Briais, épouse Sirault, 28 ans, couturière, rue de Loing, 58; tière, rue Carnot, 14 : Julie Briais, épouse Sirault, 28 ans, couturière, rue de Loing, 58 ; Auguste Noailles 73 ans, machand forain, rue

NOGENT-SUR-VERNISSON UNE VISITE A L'ECOLE FORESTIERE L'école forestière des Barres recevra demain limanche, la visite de l'Association des natura-istes de la vallée du Loing.

Rendez-vous aux Barres, à 13 heures préci-M. Bardé, conservateur des eaux et forêts et directeur des écoles forestières fera visiter le Fruticetum vilmorinianum ainsi que l'Arbore-tum. Retour par le train de 16 h. 28, en gare de

Déjeuner hôtel du Puy-de-Dôme : 8 francs ; nôtel de Paris : 15 francs, Nécessité absolue de prévenir les hôteliers respectifs en demandant repas pour 11 heures.

# YONNE

#### DANS LE SERVICE VICINAL

M. Joseph Coignet, agent voyer inspecteur, & Auxerre, est nommé inspecteur à Avallon avec résidence en cette ville. M. Emile Painchaux, agnt-voyer principal de 1" classe à Tonnerre, est nommé agent-voyer inspecteur de 4 classe, à Tonnerre. M. Roger Fagotat, agent-voyer cantonal, chef de bureau de l'inspection à Tonnerse, est nommé chef de bureau de l'inspection. re, est nommé chel de bureau de l'inspection d'Auxerre, en remplacement de M. Boucherat, chargé du service cantonal d'Auxerre. M. Raymond Cornuché, agent cantonal à Avallon est nommé chel de bureau de l'inspection de Ton-

### AUXERRE

Etat civil:

Uécès. — Marie Gaufillier, 65 ans, veuve Gousuilt ; Henri Vuolet, 64 ans.

SEN3

Etat civil : Décès. — Théophile Ledroit, 56 ans.

Au lycée. — M. Jean Profit, de Chaintreau Scinc-et-Marne), et le jeune M. René Juril, de Courtenay, élèves de première au Lycée de Sens, viennent de subir avec succès l'examen d'entrée à l'Ecole d'hydrographie du Havre. VILLENEUVE-L'ARCHEVEQUE A la justice de paix. — M. Pradeau, juge de paix à Cruzy-le-Châtel, est nomme juge de paix à Villeneuve-l'Archeveque, en remplacement

### APPOIGNY Chute grave. — M. Charles Laguillaumic, narchand de lapins, est tombé du haut d'une chelle sur le sol de la cour. Il a été relevé ina-nimé avec de sérieusse blessures. Un long repos

Suicide d'un vieillard. - M. Alfred-Auguste Midière, 84 ans, a mis fin à ses jours en se bendant à une solive de sa chambre. Il avait eu soin de déposer dans la botte aux lettres de n mot dans lequel il le prévenait de

### ALLIER

MOULINS

#### Le Ministre de l'agriculture sera officiellement représenté à l'Exposition d'aviculture

Sur la démarche commune de quelques a été surpris et écrasé, à Triage, par un parlementaires de l'Allier et du Préfet, M. Jean Durand, ministre de l'Agriculture, Le corps du malheureux a été transporté Mient d'adresser à MM. le préfet de l'Allier, Marcel Régnier, Albert Peyronnet et Beaumont, sénateurs de l'Allier, Lamoureux, deputé, rapporteur général du budget, et Boudet, député, maire de Moulins, la lettre

Vous avez bien voulu me demander de venir visiter, le 25 octobre, l'Exposition Nationale d'A-viculture et d'Horticulture, organisée à Moulins, par la Société d'Aviculture « Le Bourbonnais-Club » et la société d'Horticulture de l'Allier, et de présider la distribution des récompenses de le Camonnettes de deux marchands de primeurs, MM. Bouyeux, de Châtillon-Noyant, et de Moulins, se sont rencontrées à l'anviculture et d'Horticulture de l'Allier, et de présider la distribution des récompenses de le Camonnettes de deux marchands de primeurs, MM. Bouyeux, de Châtillon-Noyant, et de Moulins, se sont rencontrées à l'anviculture et d'Horticulture « Le Bourbonnais-Club » et la société d'Horticulture de l'Allier, et de présider la distribution des récompenses de l'anviculture de l'Allier, et de Moulins, se sont rencontrées à l'anviculture et d'Horticulture « Le Bourbonnais-Club » et la société d'Horticulture de l'Allier, et de Moulins, se sont rencontrées à l'anviculture de l'Allier, et de Moulins, se sont rencontrées à l'anviculture « Le Bourbonnais-Club » et la société d'Horticulture de l'Allier, et de Moulins, se sont rencontrées à l'anviculture « Le Bourbonnais-Club » et la société d'Horticulture de l'Allier, et de présider la distribution des récompenses de le deux marchands de primeurs, MM. Bouyeux, de Châtillon-Noyant, et de Moulins, par la Société d'Horticulture « Le Bourbonnais-Club » et la société d'Horticulture de l'Allier, et de présider la distribution des récompenses de le compense de l'Allier, et de l'A Prime d'honneur.

J'aurais été très désireux de témoigner, par ma présence, tout l'intérêt que je porte à l'œu-yre entreprise par les Sociétés en question, mais fe suis retenu par des engagements antérieurs.
Toutefois, je me ferai un plaisir de me faire représenter à cette manifetation, ne pouvant y assister moi-même. Veuillez agréer, etc.

Nous apprenous que l'exposition d'avicutore sera particulièrement réussie en sulets de choix de grande valeur et dont la portée de tous. plupart sont successivement rares.

organise son exposition de concert avec Société d'Horticulture, qui, de son côté, nous présentera des collections merveilleuses, l'affort a été porté principalement sur fixée au lundi 19 octobre, sera publié très pro-le choix et la beauté des races et des spérichainement. cimens admis à concourir.

dérouleront à l'occasion de cette exposition. Notons dès maintenant la cérémonie

de la distribution des récompenses de la prime d'honneur du ministère de l'Agricul-ture, échue en 1924 au département de l'Allier, qui aura lieu le dimanche 25 oc-tobre à 14 heures et qui amènera de nom-breux agriculteurs dans la capitale du Bourbonnais.

#### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

— Mêmes condamnations, pour des délits analogues, sont prononcées contre Jean Raynaud et Étlenne Fratissier, de Coulandon.

— Marius Chamorin, 19 ans, ouvrier agricole à Saligny, a porté un coup de fourche de fer sur la tête du fils de son patron, 50 francs d'amende avec sursia d'amende avec sursis.

#### Au Conseil de préfecture

Au cours d'une séance qu'il a tenu hier matin, le conseil de préfecture a statué sur diverses afdont trois en matière de contributions

Des pénalités ont été appliquées à trois con-tribuables qui, malgré les injonctions à eux fai-tes, avaient négligé de déclarer, conformément

Une condamnation a été prononcée sur un procès-verbal de contravention de grande voirie Enfin, dans une instance en dommages-inté-rêts, engagée par la commune de Marcillat concessionnaire du service de l'éclairage électrique, le conseil a accepté la mise en cause, demandée par le défenseur, de la Compagnie « Loire-et-Centre 2.

M' Planche a plaidé pour la commune, et M' Blanc pour le concessionnaire. Lecture a été donnée, à l'ouverture de l'au-dience, de l'arrêté intervenu dans l'instance « Millammant contre la commune de Vichy » (rupture de contrat), débattue à une précédente audience. La ville de Vichy a été condamnée à une indemnité de 2.000 francs envers son entre

#### EGOLE MUNICIPALE DE DESSIN

Le classement des élèves étant terminé, les cours reprendront normalement de 19 h. 45 à 21 h. 30, les jours suivants :

Cours de dessin appliqué aux arts décoratifs (professeur M. Raphael), les mardi, mercredi et

Cours de dessin industriel, cours moyen et supérieur, (professeur M. Porte), les lundi, mardi et mercredi. Cours élémentaire (professeur, M. H. Laurent), les jeudi et vendredi.

OFFICE DEPARTEMENTAL DES PUPILLES DE LA NATION

Le conseil d'administration de l'Office Dépar-temental des Pupilles de la Nation s'est réuni en assemblée plénière, sous la présidence de M. Gotteland, vice-président, dans une salle de Préfecture, le jeudi 8 octobre, à 10 heures. Etaient présents : M. Gotterand, Bonnet, con-

Etaient présents: M. Gotte and, Bonnet, conseiller général; Dupont, Bonzom, Arbouys, Darfour, Parizot, Dechaud, Bec, Saget, Loiseau, Lanciaux, Terret, Boutry, Puechmaille, Bodaine, Chautard, Corre, Duranthon. Fervel, Perraut, Planche, Mmes Mathe, Bucheron, Person, Parteau, M. Carpentier, secrétaire général.

Etaient excusés: M. le préiet (souffrant): MM. Rullion, Turaud, Baichère, Chevrier, Viple, 1e la Celle, Carnel, Gaget; Mmes Bourgoin, Lacarin et Vignon.

Après avoir enrégistré différentes communica-

Après avoir enrégistré différentes communica-tions et la suite donnée aux vœux qu'il avait émis précédemment, le conseil d'administration a examiné et approuvé les propositions des dif-férentes commissions ainsi que celles de sa .ec-

Passant à l'examen de la situation financière de l'Office, le conseil d'administration, après une délibération minutieuse, a été d'avis d'adopter les propositions de sa Section Permanente qui consistent à payer les subventions permanentes d'entretien (m 3' trimestre courant novembre et à supprimer entièrement les subventions du 4' trimestre et d'accorder quelques subventions exceptionnelles aux familles les alux différentes propositions de les différentes propositions. oncernant le personnel ont été adoptées. Le projet de budget 1926 a été délibéré el pro-

la somme de 1,243,246 fr. 64.
Un virement de crédits a été décidé.
Enfin, un avis défavorable a été donné à une tion permanente pour statuer sur la création d'un centre d'apprentissage agricole. Deux vœux ont été émis, l'un concernant les compenses et l'autre les crédits votés par le

Parlement pour les pupilles. Le temps. — Hier, temps beau, doux. Le ther-nomètre indiquait : à 7 heures, 12°; à midi, 5°; maxima, 17°; minima, 10°; baromètre,

Un visiteur de la gare est écrasé par un wagon en manœuvre

Jeudi soir, vers 22 h. 30, un visiteur de la gare de Moulins, Antoine Moret, 41 ans,

M. Moret qui est marié habitait Moulins

DEUX CAMIONNETTES SE RENCONTRENT Les camionnettes de deux marchands de pri-

Un globe-trotter. Isidore Le Morvan, un intrépide Breton, qui fait le tour de l'Europe à pied, avec un chargement de 30 kilos (il lui reste encore 500 kilomètres à faire), était hier vendredi dans notre ville, qu'il a favorisée d'un tour

Cour gratuits. — Comme chaque année, l'Université Populaire ouvre des cours gratuits pour tous les enfants, jeunes gens et jeunes filles de Moulins et des environs. Pour suivre ces cours, Il suffit de se faire inscrire chez le concierge de l'U. P., 12, rue Diderot. Le droit d'inscription, permettant de suivre tous les cours pendant 'année, est de deux francs. Ces cours sont à la

Lipart sont successivement rares.

Et ant donné que le Bourbonnais-Club aux meilleurs élèves. En outre, un certificat dit rganise son exposition de concert avec la « Certificat d'études de l'Université Populaire », sera délivré aux élèves déstrant passer

Conférences. - Tous les quinze jours, le mer-Nous verrons à Moulins des choses nouvelles, des oiseaux et des animaux rares d'une partie récréative. Tous les amis de l'Uniun élevage de renards argentés du Canada.

Le public sera tenu au courant en temps

La première conférence aura lieu le 4 novemvoulu de toutes les manifestations qui se bre prochain. Le nom du conférencier et le sujet

Trouvailles. — Il a été trouvé : par M. Daumin, 10, rue du Chambon, deux paires de gants blancs ; par M. Parent, rue du Jeu-de-Paume, un chapeau ; par M. Guenot, rue de Foulet, une

montre en argent.

— Un porte-monnaie a été oublié à l'hôtel-de-Ville, le réclamer au bureau de hienfaisance.

Pharmacien de garde. — Le service de garde sera assuré aujourd'hui dimanche par les phar-macies Bouteille, rue d'Allier, et Biguet, rue Régemortes.

Au théatre. - Mardi, 13 octobre. « Troublez-

Audience du vendredi 9 octobre :

Sadi-Langard Godvyn, 26 ans, manceuvre, sans domicile fixe, originaire d'Arques (Pasfie-Calais), fait opposition à un jugement en cate du 28 août dernier, qui l'a condamné par défaut à six mois de prison pour voi de robinets de cuivre à la brasserie Schneider, à Moulins.

Il a été arrêté le 20 septembre deruier à Autun. Il nie le vol en question, mais le chiffonnier, qui se rendit acquéreur des robinets lui donne un démenti calégorique.

Le tribunal maintient son premier jugement.

— François Fabre, 29 ans, mécanicien à Dompierre, divorcé, a négligé de verser à son ex-femme, actuellement couturière à Vichy, la pension alimentaire ac 50 françs par mois à laquelle fi avait été condamné.

Quinze jours de prison avec sursis.

— Louis Martin, 22 ans ouvrier agricole à Trévol, a chassé sans permis en temps prohibé. Le tribunal le condamné à 100 françs d'amende plus l'amende fiscale de 116 fr., et ordonné la confiscation du fusil;

— Mêmes condamnations, pour des délits analogues, sont prononcées contre Jean Pay, naud et Étienne. Fraitations de la fat fr., et ordonné la confiscation du fusil;

— Mêmes condamnations, pour des délits analogues, sont prononcées contre Jean Pay, naud et Étienne. Fraitation du fusil;

#### La Saison

Au Grand Casino. - Ce soir, dans la salle des fêtes : L'Aventurière. eles : L'Avenuriere.
Il y aura certainement, malgré la saison avan-ée une belle assistance pour venir applaudir a délicieuse pièce d'Emile Augier.

#### CONCERT DE LA SAINT-HUBERT VICHYSSOISE

La société de trompes, la « Saint-Hubert Vichyssolse », donnera demain dimanche, au klosque du parc, de 15 à 16 heures, un concert Le Bienvenu (pas redoublé), Lappe; Placa aux eunes (fantaisie) Wittmann; La Roche noire mazurka). V. Lambin; Noce bretonne (fantaisie) eunes (fantaisie), wittmann ; La Roche noire mazurka), V. Lambin ; Noce bretonne (fan-aisie). Paul Adnot ; Fanfares de chasses ; Souv hir de Rouen (fantaisie), Laugé ; Ac-éon (pas redoublé). Gourdin. En cas de pluie, le concert n'aura pas lieu.

LE CONCOURS REGIONAL DE BOULES C'est demain dimanche, à 8 h. 30, que commencera au siège social, 79, avenue Victoria, le tirage au sort des quadrettes du concours régional de l'Amicale-Boules de Vichy.

Ajoutons que cette manifestation bouliste est agrémentée de concours individuels de tir et de nointe ge.

Nos hôtes. - Le docteur Voronoff est arrivé à

Vichy. Il est descendu à l'hôtel du Parc

#### GANNAT

#### Au bourg d'Escurolles, un cultivateur est blessé par une auto

Gannat, 9 octobre (de notre correspondant particulier).— Hier à la nuit tombante, une auto conduite par M. Victor Léger, inspecteur

Vichy, a renversé en plein bourg d'Escurolles, un cultivateur, M. Bélot, 68 ans.

Relevé aussitot par les occupants qui s'empressèrent de faire le necessaire, il fut soigné par M. le docteur Godenet de Gannat et M. le docteur Phelip, chirurgien à Vichy, et transporté à l'hôpital.

GARNAT-SUR-ENGIEVRE Flèver aphteuse. - Le territoire de la commu de Garnat-sur-Engièvre a été déclaré infecté

de flèvre aphteuse. Renversée par une automobile. - Jeudi soir. Mme Berthe Daumur, 70 ans, qui transportait du inge sur une brouette, a été renversée par une

La septuagénaire, qui a été traînée sur une

certaine distance, fut relevée avec une fracture de la jambe droite, une luxation de l'épaule droite et des contusions à la tête. Elle a été transportée à l'hôpital de Moulins. CHAMBLET

reigne, 46 ans, cultivateur à Chaville, s'est don-né la mort en se pendant à une échelle, dans ange. Le désespéré était atteint de neuras-NERIS-LES-BAINS LES VOLEURS DE L'ETABLISSEMENT THERMAL

L'instruction de cette affaire a permis d'identifier les auteurs du vol commis au préjudice de l'établissement thermal de Néris. Ce sont Léon Bichon, qui vient d'être ar-rêté à Paris et a fait des aveux et Paul Mi-chard, de Commentry, son complice.

SONT ARRETES

Le bureau de la Banque Nationale de Crédit LURCY-LEVY sera ouvert le lundi 12 courant.

#### MONTLUCON

TRIBUNAL CORRECTIONNEL Le tribunal a prononcé les condamnations sui-

Jean Combeau, 18 ans, maçon à Huriel, qui G'est demain la cloure de l'Exposition artistique le 1" août exerça des violences sur Jeanne Grégeois, 19 ans, domestique chez un cultivateur de Fleuriel, est condamné à 6 mois de prison avec sursis et à 200 francs de dommages-intérêts, envers l'administration de l'assistance publique, partie civile.

— Auguste Aucouturier, demeurant au ha-meau de Bois-Forest, commune de Commentry, a injurié un gendarme dans l'exercice de ses fonctions: 25 francs d'amende avec sursis. — Eugène Pierre, 34 ams, négociant à Saint-Eloy-les-Mines, conduisant une automobile, a heurté, avenue de Néris, la voiture de M. Jean Rousseau, cultivateur à La-Goutelle. Il est ac-quitté.

— Georges Tison, 35 ans, contremaître à Mont-luçon, en passant à bicyclette rue de la Lom-bardie, renversa M. Pierre Laurent, 74 ans, ma-nœuvre à Montluçon, qui fut assez sérieusement blassé

Le tribunal renvoie l'affaire pour entendre la victime de cet accident, qui n'a pu se présen-ter à l'audience. — Alexis Daumy, 25 ans, ingénieur, 42, avenue de La Bourdonnais, à Paris, est entré en collision avec M. Pierre Bilgnat, 19 ans, lequel était à bicyclette M. Bignat fut contusionné et sa bicyclette complètement brisée : 25 francs d'amende.

Armand Loulleux, 38 ans, négociant à An-

— Armand Loulleux, 38 ans, négociant à Angers, traversait le lieu dit « Les Tartasses », non loin de La Chapelaude, lorsqu'il heurta Mme Marie Paumier, 59 ans, débitante, qui tentait de chasser ses oies qui embarrassaient la route. M. Lorilleux est acquitté.

— Jean Poujet, 24 ans, chiffonnier à Montlucon, a heurté avec sa camionnette M. Pierre Gillon, 34 ans, employé au P.-O., lequel était à bicyclette, occasionnant à ce dernier quelques contissions sans gravité : 18 trancs d'armende. cyclette, occasionnant à ce dernier quelques contusions sans gravité : 16 francs d'amende. — Constant Ganet, 19 ans, manœuvre à l'ant-luçon, a été surpris à la gare de Montluçon, au moment où, venant de dérober trois colis sur l'un des quais de la gare, il en examinait le

Comme il a déjà été condamné pour vol d'une bicyclette, il fera trois mois et un jour de pri-

— Henri Aurel, 19 ans, manœuvre à la gare d'eau, à Montlucon, a volé du pain d'épices dans une caisse, 8 jours de prison,

— Pierre Sujet, 19 ans, sans domicile fixe, avant pénétré par escalade dans le domicile de M. Jean Auclair, cultivateur à Chevenon, fut surpris par le prepriétaire et ne put dérober qu'une paire de chaussettes.

— Antoine Glachet, 29 ans, propriétaire à Treignat, a été surpris pêchant sans aulorisation dans l'étang de M. Emery, propriétaire au Mas, commune de Treignat. Le tribunal met l'affaire en délibéré.

— Louis Varaine, 56 ans, journalier à Auzances (Creuse), a été rencontré à Teillet-Argenty elors qu'il avait été condamné, le 2 novembre 1924, à 5 ans d'interdiction de séjour dans le dé-

partement de l'Allier. Comme il a subi 12 con-damnations, il est condamné à 2 mois de pri-— Jean-Marie Cormieux, 20 ens, étant ivre, a porté des coups à M. Pierre Soudreyne, sans aucune provocation de la part de ce dernier, 50

francs d'amende.

— Jean Dufresne, 60 ans, cultivateur à Saint-Bonnet Tronçais, a frappé Jean Siret, 64 ans, cultivateur à Bois-Aubin, 25 francs d'amende

Alexandre Micard, 30 ans, employé au P.-O., a, au cours d'une discussion, frappé sa belle-sœur, Mme Bret, 16 francs d'amende avec

Trouvailles. — Trouvé une manivelle d'auto. La réclamer à M. Pinguet, 123, impasse avenue de Néris ; trouvé une coupure de la Banque de France ; la réclamer à M. Serre, brigadier de police, au 2° arrondissement.

Accidents du travail. — Gilbert Desgranges, 55 ans, déballeur aux hauts fourneaux, s'est blessé à la main droite; Edmond Couturier 27 ans, manœuvre de l'entreprise Fraillon, en montant un échafaudage s'est blessé à la jambe droite; Alexandre Seigneuret, 30 ans, ou vrier aux hauts fourneaux, s'est enfonce une printe dans le main grache. pointe dans la main gauche ; René Gagi pain, 19 ans, couleur aux hauts fourneaux, pain, 19 ans, couleur aux hauts fourneaux, a été brûlé aux deux pieds par une projection de fonte; Vincent Martin, 30 ans, fondeur aux hauts fourneaux, a été blessé au pied gauche; Alexis Dupuis, 49 ans, tourneur aux hauts fourneaux, s'est blessé à la jambe et au genou droits; Lucie Roux, 21 ans, domestique chez M. Simonneau, s'est brûlée avec de l'eau houillante. François Gizeriel 30 ans, d'agente de l'eau poullante.

Chien égaré. — Un chien robe marron clair, errant sur la voie publique, portant un collier sans plaque, a été déposé à la fourrière, aux abattoirs de Montluçon, où on peut le réclamer Etat civil :

Naissance. - Raymonde Favrier, rue du Gour-du-Puv. manœuvre, 39, rue de la Presle, a Montluçon et Marie-Louise Rioufreyt, 39, rue de la Presle et Marie-Louise Rioufreyt, 39, rue de la Presle, à Montluçon : Joseph Raspilair, verrier, 7, rue Sainte-Anne, à Montluçon, et Léa Duceau, couturière, rue Pierre-Leroux, à Montluçon ; René Guilbard, employé de commerce à Montluçon, et Victorine Frety, rue Paul-Bert, à Moullins ; René Blain, employée au chemin de fer à la Loue de Montluçon, et Mélanie Limoges, au Grand-Mas de Saint-Angel ; Rabah ben Salah Bousmaha, mécanicien, 45, rue de la Gironde, et Marie Louise Héraudet, 36, route de Chamblet, Montluçon.

VILLEFRANCHE-D'ALLIER Distinction honoritique. — M. Gilbert Denis, propriétaire-agriculteur, vient d'être nommé chevalier du mérite agricole.

A qui le parapluie ? — Un parapluie a été ou-blié au bureau de poste d'Yzeure. L'y réclamer. Etat civil. - Relevé du mois de septembre

Etat civil. — Relevé du mois de septembre:

Naissances. — Jeanne-Clotilde François, à
Rancy-d'Yzeure; Jean-Baptiste Vial, rue Lenôtre; Roger-Claudius Gonin, à Godet; JacquesGeorges Martin, rue Pegoud.

Mariages. — Marcel Arnoult, employé des P.
T. T., rue Adjudant-Réau, et Marie-Louise Masseret, comptable, à Moulins, rue de Decize; Joseph David, employé au P.-L.-M., rue des TroisPressoirs, et Marie-Hélène Laurent, modiste, rue
Montbeugny; Lucien-François Favrier, menuisier-ébéniste, et Emilienne Mussier, boulevard
Jean-Jaurès; Lucien Bigolet, cultivateur, rue de
Decize, et Gabrielle Mazellier, au Mont, de Lusigny; André Leroy, cultivateur à Saint-Bonnetd'Yzeure, et Tsimone-Pauline Legendre, domestique à Moulins; Pierre Cantat, négociant en vins
à Saint-Bonmet-d'Yzeure, et Camille-Marie Andréa, à Tantonville (Meurthe-etMoselle); HervéMarie-Joseph-Fernand de la Selle, lieutenant au
514° C. C., professeur à l'Ecole militaire d'infanterie de Saint-Maixent, et Anne-Antoinette-Guillemette-Marie Munet, au château de Plaisance;

terie de Saint-Maixent, et Anne-Antoinette-Guillemette-Marie Munet, au château de Plaisance; Pierre Gonnet, cultivateur à la Baltière, et Jeanne Delerin, cultivatrice à Gennetines : Nicolas Breugmon, télégraphiste, rue Bernard-Palissy, et Marie Bonnière, couturière à Mercy.

Dêcès. — Maurice-Marguerite-Renée Girard, rue Bernard-Palissy; Paulette Chapon, avenue Emile-Zola; Jean-Auguste Lavilatte, boulevard Jean-Jaurès; Catherine Vaudelin, épouse Cazalet, rue Adjudant-Réau; Pétronille Charbonnier, veuve Machefer, rue de l'Aridelle; Octavie Vacheron, route de Gennetines; Charles-Laurent Masson, rue Lamartine; Agathe-Madeleine Montague, veuve Beaujon, avenue de Saint-Bonnet. tagne, veuve Beaujon, avenue de Saint-Bonnet.

#### LA REVUE HEBDOMADAIRE

La Revue Hebdomadaire public dans son nu-méro du 26 septembre : Le tour de la France nouvelle : Le jeune Dauphiné. A propos de l'Exposition de la houille blanche à Grenoble, par Marcel Provence; Le Génie d'Edgard Poe, Poe et la Femme, par Ca-

nille Mauclair ; Reverrons-nous la guerre ? Les Conseils aux nouveaux pauvres, pour les aider à vivre. Brochure in-16, f° 2.75 chez l'auteur Villa Edward-Marcel, à Wimereux (P.-de-C.). C'est le livre du moment,

# NIÈVRE

NEVERS

Demain dimanche 11 octobre, a 14 heures, au Hall du Champ de Foire, aura lieu le tirage de la tombola organisée par la Société Artistique

Cette tombola est spécialement réservée aux membres de la société et aux acheteurs du catalogue (chaque carte de sociétaire et chaque catalogue portant un numero de la tombola).

Mgr de la Celle, évêque de Nancy ; Mgr de la Ce

A cette occasion, nous rappelons que l'Exposition fermera ses portes ce même jour, à 18 heures. Les personnes qui pour une raison quelconque n auraient pu encore visiter le salon pourront donc profiter de ce dernier dimanche. Il n'est pas un Nivernais qui ne voudra se rendre compte une iois encore du magnitique effort d'art que cet ensemble représente. Les peintres, les sculpteurs, les graveurs, les artisens, les artistes les plus modestes y sont représentés. Egalement aussi les travaux des élèves des écoles et ces derniers, depuis la ren-

L'Exposition cette année a obtenu un succes L'Exposition cette année a obtenu un succes sans précédent et nous apprenons d'autre part avec le plus vif plaisir que le nombre des sociétaires s'est accru, au cours des visites quotidiennes dans une proportion imposante. Citons parmi les nouveaux inscrits : MM. Auger, Barbeau, A. Berthet, Besume, Bluzat, André Brun, Chenut, Carimantrand, Desayance, Mile Divert, Duché, Esybesse, Galleret, d'Hooquélus, Hubert, Joly, Jeanjean, M. Josselin, Jamot, D' Lemoine, Comte de Pardieu, Robin, Rozières, Robert Thoreau, Métairie, Piélin, L. Josselin, Duchet-Mignot, Cogny, Bourbon, Beaudequin, Durand, Arriat, etc. etc.

LA DOULEUR

avec France DELHIA, Constant RÉMY Lucien DALSACE Intermède: ORLA, comique jongleur et ses deux fox

BREVET ELEMENTAIRE Voici les résultats de la 2 session de 1925 : Asptrants — MM. André Bonnot, cours com-plémentaire de Chateau-Chinon; Henri Garnier Genevoy, C. C. de Château-Chinon; Georges La-croix, de Corvol-l'Orguellleux; Pierre Laudet, de Clamecy; Jean Bazerolle, C. C. Château-

de Clamacy; Jean Bazerolle, C. C. Chateau-Chinon.

Aspirantes. — Miles Marguerite Bernamont, de Nevers: Thérèse Bonnet, Cours complémentaire de Nevers; Alice Bonodot, d'Isenay; Louise Bouquerot, Cours complémentaire de Cosne; Germaine Briat, C. C. Nevers; Denise Colas, de Cercy-la-Tour; Henriette Convers, école publique d'Imphy; Simone Franc, C. C. Nevers; Ernestine Gentier, Ecole primaire supérieure de Clamecy; Fernande Jardet, C. C. Nevers; Suzanne Lenoir, de Cercy-la-Tour; Henriette Macé, de Nevers; Georgette Michaud, de Cervon; Simone Monestier, C. C. Nevers; Jeanne Moussot, E. P. S. Clamecy; Marguerite Moutot, C. C. Nevers: Suzanne Nicolle, Cours complémentaire de Château-Chinon; Marthe Niez, Cours complémentaire de Guérigny; Thérèse Normand, de Saint-Amand-en-Puisaye; Laure Orient, de Cercy-la-Tour; Henriette Perruchon, C. C. Nevers; Germaine Pieuchot, C. C. Guérigny; Simone Plissard, C. C. Nevers; Jeanne Proyest Courc complémentaire de Luzy Clo Chinon. rigny; Simone Plissard, C. C. Nevers; Jeanne Provost, Cours complémentaire de Luzy; Clotilde Ternand, C. C. Guérigny Christiane Theurer, C. C. Nevers Georgette Velu, E. P. S. Clamecy; Marie Blin, Cours complémentaire de Very

BREVET D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPERIEUR

(Section générals) Aspirante. - Mile Jeanne Moussot, E. P. S.

« MIREILLE » AU THEATRE MUNICIPAL Salle archi-comble hier jeudi pour la soirée de

Si l'on considère le souci et les frais qu'enla délicieuse pièce d'Emile Augier.

Concerts. — A 15 h. 30, 1. Les Linottes (ouverture) Matté : 2. Aria Bach : 3. Suite africatne Lacome ; 4. Don Juan (Iantaisie) Mozart : 5. La petite marquise (gavotte) Bertin ; 6. Vichy (valse) Faugoul.

A 20 h. 80 : 1. Ruy Blas (ouverture), Mendelsohn ; 2. Symphonie en si bémol (Beethoven) ; 3. Petite suita Debussy ; 4. Scenes disacteunes Massenet : 5. Romance Marcotte : 6. Musette Pière : 7. Marche de petits soldats de plomb Pièrui.

Alexis Dupuis, 49 ans, tourneur aux hauts fourneaux s'est blessé à la jambe et au genont d'une deur elle représentation. Massina droit à toutes nos félicitations. Mais a droit à toutes nos félicitations. Mile Dardignac (Mireille), dont les habitués du bouillante : François Gizeziak, 30 ans décapeur aux usines Saint-Jacques, a été blessé à la jambe et au genont d'une droits : Lucie Roux, 21 ans, domestique d'une, Mile Dardignac (Mireille), dont les habitués du ciné-Parc ont eu dernièrement l'occasion d'appeur aux usines Saint-Jacques, a été blessé à la jambe et au genont d'une l'une, Massina droit à toutes nos félicitations. Mile Dardignac (Mireille), dont les habitués du ciné-Parc ont eu dernièrement l'occasion d'appeur aux usines Saint-Jacques, a été blessé à la jambe et au genont d'une droits : Lucie Roux, 21 ans, domestique d'une, avec de l'eau bouillante : François Gizeziak, 30 ans décapeur aux usines Saint-Jacques, a été blessé à la jambe et au genoint d'une droits toutes nos félicitations. Mile Dardignac (Mireille), dont les habitués du ciné-Parc ont eu dernièrement l'occasion d'appeur aux usines Saint-Jacques, a été blessé à la jambe et au genoint d'une droit d'une l'en droit d'une valure de la République de toute la salle.

Excès de vitesse. — Procès-verbal a été dressé contre d'ente de coute la République de toute la salle.

M. Rosani (Vincen), pour n'être pas précisé de l'emploi, fut très apprécié de l'emploi, f

Nous aurions préféré l'entendre dans un rôle mieux approprié à l'ampleur de sa voix, mais elle n'en fut pa moins une belle artiste dans son amploi

son emploi.

Mile Herbeaux est une divette charmante qui nous lit grand plaisir dans son rôle du Petit Berger, et MM. Raisin et Carpentier surent cueillir leur part de lauriers bien mérités.

Les chœurs et la figuration étaient au point. Mais nous devons une mention toute speciale à l'orchestre conduit par le mæstro Alix, sous la baguette duquel nous avons remarqué MM. Fis-cher et Gonin et un hauboïste fort intéressant et

engagé tout exprès. Que M. Raisin nous donne de temps à autres de semblables spectacles et il peut être assuré de toute la sympathie des dilettanti nivernais

Paroisse de Saint-Pierre. - Demain dimanche, 11 octobre, à 9 heures, messe spéciale pour les hommes et les jeunes gens de la ville.

Concert Eugene Reuchsel, - C'est le 14 octo- tout Nevers. bre, salle Vauban, que nous aurons le plaisir d'entendre aux côtés de Mme Valette, canta-

tern dans les annales musicales de notre ville et nous ne pouvons qu'encourger tous les amis du Grand Art, à venir en nombre applaudir celui qui met sor admirable talent au service de notre musique contemporaine en organisant chaque année, un nombre considérable de concerts dans un but de décentralisation.

Consulter les affiches spéciales et pour tous renseignements, distribution de programme location à l'avance, s'adreser chez M. Martin, porte de Paris.

Les manteaux haute nouveauté, ont été très remercués : le poût, l'élégance et le fini, tout y contribuait.

Pendant 3 heures, sans interruption, les gracieux mannequins parisiens firent sensation et obtinrent un réel succès.

Il m'a été donné d'admirer des robes de l'après-midi et du soir qui sont la reproduction fidèle des modèles exposés aux Arts Décoratifs et qui sont de véritables chefs-d'œuvre.

Les manteaux haute nouveauté, ont été très remercués : le poût, l'élégance et le fini, tout y contribuait.

Conférence de garnison. — Une conférence de garnison sera faite le 15 octobre, à 14 heures, à la salle d'honneur du 95 R. I., caserne Pittié. Conférencier : M. le capitaine Devautour. Sujet traité : Etude sur les cartes en général

LE CONCOURS DE LA MEILLEURE VACHE DE FRANCE

et la topographie en particulier.

Sur l'initiative de M. André, M. Leroy, chei des travaux de Zootechnie à l'Institut national agronomique, un concours de la meilleure vache de France a élé institué. che de France a été mistitué.

D'un contrôle très sérieux il résulte que le Nord de la France possède dès maintenant, des vaches dont la lactation dépasse tous les records lattiers et beurriers précédants.

La « Vache-Record du lait » (Reine, de race hollandaise, âgée de 8 ans, inscrite eu Syndicat laitier et beurrier de Quiévy) a produit en une lactation de dix mois, 8.385 kilogrammes de lait.

La « Vache-Record du lait » (Reine, de race hollandaise, âgée de 8 ans, inscrite au Syndicat laitier et beurrier de Quiévy) a produit en une lactation de dix mois, \$.385 kilogrammes de lait.

La « Vache-Record du beurre » (Myrthèle, de race normande, âgée de 5 ans, inscrite au syndicat de contrôle laitier et beurrier de l'Académie-Ecole des Coiffeurs de France.

Membre du Jury — Hors Concours a produit en dix mois, 400 kilogrammes

Sept vaches du syndicat de contrôle laitier et beurrier de Quiévy (Nord), ont donné une moyenne de 6.600 litres à 8.350 litres de lait,

preuves de l'importance de la sélection au point de vue laitier et beurrier, et de l'influence d'un taureau bon raceur pour transmettre à sa descendance ses hautes qualités dans le sens de la production laitière et beurrière,

### l Auprès de la châsse de Bernadette

Parmi les nombreux personnages ecclésiastiques qui sont venus prier et célébrer la messe auprès de la chasse de la Bienheureuse Bernadette, nous relevons les

noms suivants

le pèlerinage de Canadiens français, parti eleves des écoles et ces derniers, depuis la ren-trée qui visitent l'exposition, sont gagnés cha-que jour par l'exemple ouert par les meilleurs d'entre eux et par les aines.

Trouvailles. — Réclamer à M. Gaulier Jean, demeurant 18, rue Commandant Barrat, une pochette en soie; Mme Brunet Honorine, 18, faubourg de Paris, un médaillon avec pholo d'enfant; M. Gagnepain, coiffeur, 6, rue de l'Oratoire deux parapluies; au bureau de l'Oratoire deux parapluies ; au bureau de l'Oratoire deux parapluies de l'Oratoire deux parapluies de l'Aratoire de l'Oratoire deux parapluies de l'Aratoire police, une broche en métal blanc et un bou-

Duché, Feybesse, Galleret, d'Hocquelus, Hubert, Joly, Jeanjaan, M. Josselin, Jamot, D' Lemoine, Comte de Pardieu, Robim, Rozières, Robert Thoreau, Métairie, Piélin, L. Josselin, Duchet-Mignot, Cogny, Bourbon, Beaudequin, Durand, Arriat, etc. etc.

Les artistes exposant nabitant Nevers sont instamment priés de returer leurs œuvres, du hundi 12 au mercredi 14 molus.

Les artistes exposant nabitant Nevers sont instamment priés de returer leurs œuvres, du hundi 12 au mercredi 14 molus.

Malade dans la rue. — Rue du Chemin-dents, line Derrinz, 96, rue de Paris ; Georges Font-vianne, 2, rue des Forges.

Mordu par un chien. — Ayant-hier soir, à 16 heures, en passant rus du Commerce, le jeune Jean Chevenard, 12 ans, demeurant chez ses parents, 36, rue de Nièvre, a été mordu au sein gauche par un gros chien insuffisamment muselé, qui suivait une automobile se dirigeant sur Paris.

M. Le commissaire de police a prescrit des recherches pour découvrir le propriétaire de cet animal malfaisant.

Malade dans la rue. — Rue du Chemin-dents de la maison d'arrêt de Cosne, 10, rue Alphonse-Baudin ; Jean-Baptiste Boursin, 6 ans, garde de navigation en retraite, 12, quai

Malade dans la rue. — Rue du Chemin-de-Fer, M. Alexandre Beau, 72 ans, retraité de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., de meurant à l'Hôtel Moderne, même rue, a été atteint d'un syncope et s'est affaissé sur le trottoir. Dans sa chute, ce vieillard s'est blessé assez sérieusement au visage. Il a été aussitôt relevé par les agents et conduit à la pharmacie où il a reçu des soins et ensuite à son domicfle.

Etat civil: Publication de mariage. — Meurice Bourcier, monteur, rue de Fourchambault, 36, et Angèle Fromion, à Chaulgnes.

KURSAAL-CINE-PALACE

Samedi 10 et Dimanche 11 Les Loups de la Frontière (Pièce sensationnelle) BLED, chanteur fantaisiste

#### TOUTES ASSURANCES SUR LA VIE

adressez-vous au «PHENIX», 33, rue La Fâyette Paris, (9e), entreprise privée assujettle au contrôle de l'Etat. Parce qu'il faut rechercher avant tout les garanties les plus solides pour l'avenir quand il s'agit d'une opération de longue durée comme l'assurance sur la vie. Le «Phénix» émet depuis près de 30 ans des polices « complètes » comportant les clauses plus libérales et une raviscipation aux les plus libérales et une participation aux bénéfices.

A l'ENTREPOT DE CHARBONS, 28, rue de la Rotonde, à Nevers, vous trouverez des charbons de terre choisis, recriblés et de qualité supé-rieure aux plus bas prix, livrés en Sacs plom-bés de 50 kilos garantis. Téléphone 5-34.

#### Dimanche 11 Octobra BL DIMANCHES SUIVANTS à 8 heures 1/2 BAL-SOIRÉE

AUXSALONS VAUBAN

Modern Jazz Le tenue de soirée est de riqueur

Prix d'entrée : Messieurs, 5 fr.; Dames, 3 fr.

LOCATION D'AUTOMOBILES
Mariages, Courses, Promenades, Excursions
L'HIRONDELLE 12, rue Claude-Tillier. - Téléphone : 138

#### MAJESTIC-PALACE Vendredi 9, Samedi 10, Dimanche 11

octobre, un des plus grands films français (succes) L'Arriviste

Grande partie de music-hall; Les Basmas (de l'Empire) ; Lorenzo du Casino de Paris.

LA MANIFESTATION DELEGANCE « AUX DAMES DE FRANCE »

d'entendre aux côtés de Mme Valette, cantatrice, le grand et célèbre pianiste Eugène Reuchsel, qui doit sa haute natoriété à son style
irréprochable, à sa sonorité orchestrale et à son
mécanisme transcendant.

Le passage de ces deux brillants artistes restera dans les annales musicales de notre ville
et nous ne pouvons qu'encourger tous les amis
du Grand Art, à venir en nombre applaudir
celui qui met son admirable talent au service de

de santate feux multicolores des rampes électriques
les feux multicolores des rampes électriques
et avec le concours d'un orchestre choisi, sous
la direction du Maître Robineau.

Que dire de la présentation de tous ces modeles de Haute Couture? Tous ètaient des
plus ravissants, le goût, l'élégance et le fini,
tout y contribuait.

Pendant 3 heures, sans interruption les
montre que le
nombre des participants est déjà élevé.
Nous reviendrons dans un prochain article
sur le programme détaillé de cette foire exposition.

MONTIGNY-SUR-CANNE

en raison des prix abordables et du fini du

Je regrette que le manque de place ne me permette pas de m'étendre plus longuement sur ces deux présentations passées « AUX DAMES DE FRANCE », et pour terminer, je puis dire sans contreôit que ce fut un immense succès.

Les « DAMES DE FRANCE » peuvent ses glorifler à juste titre d'être à Nevers les seules où la clientèle peut trouver le modèle Haute Couture ou le modèle classique répondant à ses moyens et à ses goûts.

#### AUX ÉLÉGANTES

VOULEZ-VOUS AVOIR

7, rue des Récollets. NEVERS (Institut de Beauté) Avant la Hausse

Allez voir samedi 10 octobre, le grand choix de meubles en lous genres, exposés 25 rue de Nièvre, chez Mme veuve E. FOLLEREAU. Les taureaux qui ont produit ces vaches detaient des descendants à axcellentes laitières de lits de fer et cuivre et literie. Lits complets de beurrières. Ainsi sont fournies de nouvelles depuis 300 fr. Couvre-rieds, satinette couble

Les Hirondelles de Cosn gymnastique féminine « Les Hirondelles », a sortle en ville demain dimanche 11 ocuore. Suivant les instructions données par la municipalité, les productions de la société seront exécutées, place Saint-Agnan, de 14 h. 30 à 15 heurs 30, et présentées par des mouvements gracieux de gymnastique française. Programme: 1° Marches et évolutions; 2° gymnastique française, 3° lancer de balles; 4° visions artistiques: a) Les Guirlandes, b) les Grâces; c) les Plumeuses, d) les Rondes, e) la Mannan f) le Vol des Hirondelles; 5° les Pimprenelles (danse scolaire).

(danse scolaire).

La Cosnoise. — Le comité de notre vieille et vaillante société de gymnastique « La Cos-noise », rappelle que c'est demain dimanche !! octobre, à 15 heures, que se tiendra, place de la Gare, sa séance annuelle, clôturant les fêtes de Saint-Michel et terminant également le saison estivale. A cette occasion, un programme des plus variés a été élaboré par la commis-sion technique. Outre le classique travail aux divers apparaile, où nos chempions obliganant sion technique. Outre le classique travail aux divers appareils, où nos champions obtiennent toujours leur habituel et légitime succès, les mouvements d'ensemble de la section masculine et les mouvements rythmiques en musique de la section féminine, qui sont toujours très appréciés, les pyramides d'une combinaison toujours originale et audacieuse, deux numeros qui ont déjà fait sensation dans les derniers concerts, ont été ajoutés à ce programme de choix.

choix.

Le grand nombre d'élèves, garçons et filles actuellement sur les rangs, donnéra à n'en pa douter, à cette séance, un éclatant succès.

Etat civil : Naissances. — André Lachenal, 96, rue de Paris : René Faulon, 98, rue de Donzy : Jacque-line Derrinz, 96, rue de Paris : Georges Font-

ans, garde de navigation en retraite, 12, quai du Sanitas.

CHATEAU-CHINON Installations. — MM. Jean-Baptiste Roux, avocat, et Jouanneau, juge suppléant rétribué, du ressort de la Cour d'appel de Caen nommés par décret du 15 septembre 1925, ont été installés le 6 octobre à l'audience publique du tribunal civil de Château-Chinon, le premier comme procureur de la République et la second comme procureur de la République et le second

comme juge suppléant rétribué. CHANTENAY-SAINT-IMBERT Contrôle médical des pupilles de la nation.

La visite collective des pupilles de la nation en résidence dans la commune, aura lieu le 14 courant, à 14 heures, par M. le docteur Kyriaco, à la salle de la mairie. Etat civil :

Décès. - Jeanne Petit-Renaud, au Coualtoux. 80 ans. FOURCHAMBAULT Amicale des Mutilés. — Les camarades sont invités à assister à la réunion générale extraordinaire qui se tiendra demain dimanche 11 octobre, à 14 heures, salle du marché couvert. Les adhérents qui n'auraient pas été touchés par leur convocation sont pries de considérer le

présent avis comme en tenant lieu. LA CHARITE Naissance. - Georges Raffaitin, faubourg de

Publications de mariages. — François Piedan-na, employé de bureau, à Paris, 52, rue d'Ortel, 18, et Gilberte Linard, caissière, à La Charité, Roger Alizon, mécanicien à Garchizy, et Euge-nie Hautin, employée de commerce, à La Cha-

Décès. - Léonie Blanquet, 10 jours. SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER Statistique de l'abattoir. — Il a été abattu et livré à la consommation pendant le mois de sep-tembre : 16 bours ou vaches ; 26 veaux : 15 outons : 42 porcs.

Etat civil du mois de septembre

Naissances. — François Baron, faubourg de Moulins ; François Bringault, à la Font-Couver-Publications de marlages, — Joseph Merlan, retraité à Saint-Pierre, et Jeanne Lagoutte, a Sougy (Nièvre) ; Pierre Gilot, télégraphisle 1 Langeron, et Marcelle Moraut, sténo-dactylogra-

phe à Saint-Pierre-le-Moûtier.

Mariage. — Gustave Delmet, agriculleur i Saint-Bazile-de-Meyssac (Corrèze) et Marie-Louise Garilland, à Saint-Pierre-le-Moûtier. Décès. — Jean Tartarin, 76 ans, propriétaire, place du Marché; René Ducloix, 53 ans, faubourg de Nevers; Henri Gesquière, 20 ans, cultivateur, faubourg de Nevers.

SAINT-SAULGE FOIRE-EXPOSITION

Le syndicat d'initiative convoque pour demain dimanche 11 octobre, MM, les éleveurs du canton, à 14 heures, salle de la mairie.

L'objet de cette réumon est l'organisation d'une foire-exposition primée concernant les chevaux et poulains de trait de toutes robes et de toutes races nés ou élevés dans la région, ainsi que les veaux inscrits ou non inscrits au Herd-Book de race charollaise-nivernaise, élevés dans le pays Foire qui se tiéndra les 8, 9 et 10 novembre prochains.

Cette convocation à été rendue tardive par l'épidémie de fievre aptheuse qui a sévi si long-temps dans nos pays, mais le principe en était

temps dans nos pays, mais le principe en était admis depuis longtemps.

Il appartient à Saint-Saulge de créer cette foire, dont la caractéristique principale, qui ne Jeudi et vendredi 9 octobre, a eu lieu, dans les vastes Magasins « AUX DAMES DE FRANCE ». une véritable fête d'élégance devant une nombreuse assistance composée du tout Nevers.

Cette grandiose manifestation s'est déroulée dans un cadre merveilleux de verdure, sous les feux multicolores des rampes électriques et avec le concours d'un orchestre choisi sous

> MONTIGNY-SUR-CANNE LA VIEILLE FOIRE D'OCTOBRE

AURA LIEU DEMAIN ET APRES-DEMAIN et qui sont de vérilables chefs-d'œuvre.

Les manteaux haute nouveauté, ont été très remarqués ; la présentation des articles classiques confectionnés dans les ateliers des « DAMES DE FRANCE » a relenu l'attention, en raison des prix abordables et du fint de la commune n'étant plus déclaré infecté par la flévre aphteuse, la grande foire d'octobre (dite Vieille foire), se tiendra comme des années précédentes, demain dimanche, 11 octobre, pour le menu bétail, et le lundi 12, pour les chevaux.

SAINT-BENIN-DES-BOIS
PERDU une GENISSE, de dix Et mois, au
Tronçais, Cne de Saint-Benin-des-Bois. Ecrre
au Comte de SAINTE-MARIE, château de Saint-Martin par Saint-Saulge (Nièvre). SAUVIGNY-LES-BOIS

VACHE blanche, de 5 ans, maigre, s'est
ECHAPPEE des prés de Tracy, dans la nuit in
8 au 9 octobre. Prière de prévenir M. JACQUEMONT, à Tracy, Cne de Sauvigny-les-Bois.

COMPARAISON DU MAIS A L'AVOINE POUR LE CHEVAL

on a cherche a etablir le rapport qu'il peut y avoir, dans l'alimentation des chevaux, entre le maïs et l'avoine, au point de vue de la valeur nutritive respective de ces deux sortes de grains.

Dans le Missouri (Etat-Unis), on a comparé le maïs et l'avoine comme complément du foin dans l'alimentation des chevaux.

Les conclusions ont été nettement en faveur du mais, à poids égal. Ces resultats confirment ceux qui furent obtenus jadis, lors des essais comparatifs qui furent faits dans l'alimentation des chevaux des omnibus de Paris.

La composition chimique des mais des diffé-

La composition chimique des mais des differentes provenances, indigènes ou exotiques, varie relativement peu et se rapproche beaucoup de celle de l'avoine. La digestibilité du mais présente un coefficient très élevé. On donne souvent l'épi de maïs sans lui faire subir une préparation. On utilise la substance même de la rafle qui, autrement, n'aurait d'au-

même de la rafie qui, autrement, n'aurait d'au-tre valeur, quand elle est desséchée, que éclle d'un combustible très inférieur.

### SAONE-&-LOIRE

PARAY-LE-MONIAL

#### CONSEIL MUNICIPAL

Voici les délibérations prises par le Conseil Municipal au cours de sa dernière réunion. Municipal au cours de sa demière réunion.

— M. Thiébaul, présenté par le maire, est agréé comme cantonnier municipal.

Le conseil décide que le chemin des Charcaus aura une largeur de huit mètres.

Il décide également de faire effectuer les réparations qui avaient été prévues à l'une des sailes de l'hôtel de ville.

— Vote l'installation de l'éclairage électrique à la mairie et à la Tour Saint-Nicolas.

— Décide la révision de la contribution mobilière.

— Accepte la participation de la ville pour la réfection d'un trottoir.

réfection d'un trottoir.

— Accepte le devis présenté pour la réparation d'une passerelle au Montceau et décide de demander à la commune de Saint-Léger, qui est intéressée, sa cote-part dans cette dépense.

— Décide de faire poser des tuyaux qui permettront le remblaiement du fossé qui longe

— Sur la proposition de M. Guillaume, le conseil demande la création d'un passage souterrain ou d'une passerelle, qui relierait l'avenue de la Gare à la cité P.-L.-M.

#### LE CREUSOT

Service pharmaceutique. — Demain diman-che, le service sera assuré par la pharmacie Rerrin, place de la Molette.

Ligue d'Athlétisme de Bourgogne. semblée de la Ligue de Bourgogne d'Athlétisme aura lieu le cimanche 25 octobre à 9 h. 30 du matin. Hôlel de Bourgogne, à Chaguy.

Ordre du jour : allocution du président, compte rendu moral et financier par le secrétaire-trésorier. élection du nouveau bureau et des délégués au conseil de la FFA. Vœux.

Retraités civils et militaires. - Les retraités Retraités civils et militaires. — Les retraités civils et militaires du groupement du Creusot sont informés que le cimanche 25 octobre courant. à midi, un déjeuner amical, présidé par M. Brunot, sera servi à l'Hôtel du Guide, boulevard Henri-Paul-Schneider. Les adhésions seront reçues jusqu'au 15 inclus, chez MM. Lambert, rue de Dijon, 31 ; Fauchet, rue de la Marne, 20 ; Derain, à la Maison Neuve de Montcenis. Montcenis.

Vol de lègumes. — Aux Bruyères, commune ou Breuil, quelques parcelles de terrain sont louées à des ouvriers, dont une partie sont des traveilleurs polonais logeant au cantonnement de Chanliau. L'un de ceux-ci, Zielinsk Tomasczy, 39 ans, constata, en se rendant dans champ, que ses pommes de terre avaient arrachées sur une étendue de plus de quatre ares et avaient été emportées doute au cours de la nuit précédente. Il déposa plainte à la gendarmerie.

Elections. — Le maire informe les électeurs que le scrutin pour l'élection au conseil d'arron dissement qui aura lieu dimanche prochain 1 sera ouvert à 7 heures du matin et clo à 18 heures.

Accident du travail. — Joseph Fayant, li-vreur chez M. Thevenin, s'est fait écraser le pied droit par un plateau en fer servant de

Naissances. - Thérèse Monnier ; Philippe

Publications de mariages. — Claude Perret, maçon, et Antonetie Durantet; Jean-Marie Denis galochier, et Claudine Belin.

Décès. — Marthe Marillier, 18 mois ; Claude Bobin, cultivateur, 74 ans ; René Gallay, 18 mois ; Claudine Tuloup, veuve Mercier, 73 ans.

Bureau de régie. - Le maire informe inveresses qu'en suite à la demande du consei municipal du 21 juin dermer, un bureau auxi lfaire de régie vient d'être créé au Verdier. Ce ureau est tenu par M. Laros, débitant de bois

Service pharmaceutique. — Le service sera assuré demain dimanche, par la pharmacie Coquelu, rue Nationale

#### GUEUGNON

UN BATIMENT D'EXPLOITATION EST LA PROIE DES FLAMMES .

Alors qu'il était occupé à vendanger avec sa famille et des voisins, M. Gaudet-Chauvet, proprictaire et entrepreneur de battages, demeu-rant au hameau de Charnay, apérçut une fumée suspecte au-dessus de son batiment d'exploita-

L'alarme donnée par le tocsin, les secours arriverent et l'on reussit a sauver le materiel de culture et des objets mobiliers, mais tout le fourrages et son contenu détruits par les flammes. Une assurance couvre

# 

Sirop "ADHOC"

Dépots : Pharmacies Fournier, Burdinat, Bourdier, Nevers ; Séguin, Cosne ; Léchevin, La Charité : Merck, Pougues ; Fabre, Fourchambault ; Carrè, Decize ; Morice, La Machine : Gerbault, Saint-Saulge ; Vincent, Brinon ; Rollot, Prémery ; Boyron, Guérigny ; Cocq, Pouilly ; Maclos, Clamecy ; Focard, Lormes ; Bendell, Corbigny ; Chalon, Saint-Honoré ; Ravier, Luzy ; Suchet, Fours ; Petit, Moulins-Engilbert ; Roche, Saint-Amand-en-Puisaye ; Moulin, La Guerche. Et toutes pharmacies.

# PUY-DE-DOME

A C'ermont, une bande de cambrioleurs opère dans un bureau de tabac

Dans la nuit du 7 au 8, des cambrioleurs inconnus se sont introduits dans un bureau de tabac situé place de Champigny, à Cler-mont, tenu par M. Pinet. Après avoir frac-turé une fenêtre pour pénétrer dans la place ils se sont emparés d'une très grosse quantité de tabac et de cigarettes et vidé le tiroir-caisse qui, heureusement, ne onlenait qu'une somme minime.

La police a ouvert une enquête, mais n'a pu jusqu'à présent établir l'identité des

A quelques instants d'intervalle, les camprioleurs, car on a de fortes raisons de supposer que ce sont les mêmes, tentaient éga-lement de pénétrer au débit Vidal, en Font-gièvre. Usant du même procédé ils tentè-rent de fracturer les volets du rez-dechaussée, mais dérangés dans leur travail ils ne purent achever leur méfait.

#### Sur la voie ferrée d'Ambert, on découvre le cadavre d'un mendiant

Clermont, 9 octobre, (par téléphone de notre correspondant particulier.) — Le ca-davre de Jean Miolane, domicilié à Saint-Just-de-Baffie (Puy-de-Dôme), a été découvert hier sur la voie ferrée d'Ambert. Le crane complètement défoncé, le corps avait été précipité dans un champ se trou-vant en contrebas de la voie ferrée.

L'enquête de la gendarmerie a permis d'établir que Miolane, qui n'exerçait aucun métier et vivait de la générosité publique, parcourait les campagnes. Ne connaissant pas bien la région d'Ambert on pense qu'il a été surpris par un train au moment où il suivait la ligne du chemin de fer.

### Avis mortuaires

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Madame Marie-Joséphine-Mathilde de BENGY Comtesse de PONTON d'AMECOURT

décédée le 8 octobre 1925, dans sa 90° année, munie des Sacrements de l'Eglise. La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 12 octobre, à 10 h. 30, en l'église Cathédrale,

Le deuil se réunira à la Maison mortuaire, nº 40 bis. rue Moyenne, à 10 h. 1/4. De la part :

Du Vicomte Roger de Ponton d'Amécourt, son fils; du Comte Paul de Ponton d'Amé-court, du lieutenant Roger de Ponton d'Amé-court, du lieutenant Albert de Ponton d'Amé-court, du Comte Henri de Nuchèze, du Vicomte Antoine de la Bassetière, ses petits-fils.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. le présent avis en tenant lieu. Une deuxième cérémonie religieuse aura lieu le même jour, à 3 heures, à Jussy-Champagne, où se fera l'inhumation.

000 Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

### Madame Etienne THEVENOT

Née Clotilde JOURNEAU décédée à son domicile, à Magny-Cours, le 9 octobre 1925, dans sa 73° année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le lundi 12 courant, à 10 heures du matin, en l'église de Magny-Cours, sa paroisse.

De la part de : M. Etienne Thévenot, son époux : M. Ernest Thévenot, Mile Alice Thévenot, ses enfants : MM. Roger et Paul Thévenot, Mile Simone Thévenot, ses petits-enfants, et de la famille simone Thévenot, ses petits-enfants, et de

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu. 000

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Madame veuve JONCHERY Née Françoise JOUVET

décédés en son domicile, à Fours, le 8 octo bre 1925, dans sa 86 année, munie des Sacreients de l'Eglise. obsèques auront lieu le samedi 10 cou-

rant. à 14 h. 30, en l'église de Fours sa pa-De la part de 1 M. et Mme Bourdier et leurs enfants, M. et Mme Lager et leurs enfants, M. et Mme Berger et leur fils, ses enfants, petits-enfants, neveux

cousins, cousines, et de toute la fa-Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part,

le présent avis en tenant lieu.

# L'ALGALIMENT vous rendra COURAGE, FORCE, SANTÉ

Nevers : M. ARCHIMBAULT, herboriste, 30,

so de Benvenuto Cellini (blaz) chant, M. Henry 11' Madame Boniface (Lacome).

A 20 h 20, radio-concert de gala organise par le « Matin » · 1' à Chancon enfantine (G. Groolez) : b) Thais grand air (Massenet) Mile Lise d'Alignan, de l'Opéra-Comque ; 2' Mile Marie-Louise Asso, de l'Opéra-Comque ; 2' Mile Marie-Louise Asso, de l'Opéra-Comque ; 2' Mile Marie-Louise Asso, de l'Opéra-Gangue ; 2' Mile Marie-Louise Asso, de l'Opéra-Comque ; 2' Mile Marie-Louise Asso, de l'Arie-Louise Asso, de l'Opéra-Comque ; 2' Mile Marie-Louise Asso, de l'Arie-Louise Asso, de l'Arie-Louise

#### TOUR EIFFEL

TOUR EIFFEL

De 18 h. 15 à 19 h. 15 (2.650 m) radio-concert evec le concours de Miles Suzanne Teissier, Alice Espir, violoniste, Carmen Espir, pianiste, Mme Jacqueline Chantereine, de l'Odéon, et M. René Prot, soliste des Concerts Colonne.

Programme: Les choses à la mode, chronique par Mile Teissier; Sonate en ré mineur pour violon et piano; Si je t'aime (Georges Meunier), mélodie, M. René Prot; Scherzo pour violon et piano, par Miles Espir; Chanson d'automne, chansons grises (Paul Verlaine), Mme Chantereine; En route (Charles René), M. René Prot; Deux élégies (André Delacour), poème par Mme Chantereine; Elégie (Gabriel Fauré), pour violon et piano, par Miles Espir.

A 19 h. 10, les dernières nouvelles.

### LES CONCERTS DE T.S.F. | Foires et marchés de la région | BOURSE DU COMMERCE |

\*\*RADIO-PARIS \*\*

A 12 h. 30, radio-concert Lucien Paris : 1'
Olympic, marche (Craven): 2' Dans les steppes
valse (Volpatil F Jumior): 3' Chanson de printemps violon (Mendelssoin): 4' Le chemin de violon (Collegion): 1' Tea for two; fox troit
violon (Mendelssoin): 4' Le chemin de violon (Collegion): 1' Tea for two; fox troit
violon (Mendelssoin): 4' Le chemin de violon (Louis Nill et Pavene, collegion): 5' Canzone
violon (Collegion): 1' Tea for two; fox troit
violon (Massenel-Alder): 9' Menuet russe (Akimende Collegion): 4' Le chemin de violon (Collegion): 1' Seriande (C. Denisty): 4' La livre: japins, 4' 50 & 3,50 la livre: japins, 4' 50 la livre: japins, 4'

Mouton. — Entier, 1° qualité, 11.80 ; épaule, qualité, 9.50 ; poitrine, 1° qualité, 6.80. Veau. — Entier ou demi, 1° qualité, 10.50. Porc. - Demi-porc, 1' qualité, 9.30.

Porc. — Demi-porc, 1° qualité, 9.30.

VOLAILLES. — Canards de ferme, la pièce, 9 à 11 ; oies, le kilo, 6 à 9.50 ; poules toutes provenances, 11.50 à 15.50.

POISSONS. — Le kilo : anguilles, 8 à 14 ; brêmes. 2 à 5 ; brochets, 6 à 12 : carpes, 5 à 7 ; goujons, 8 à 12 ; grenouilles, 1 à 12 ; perches, 4 à 6 ; tanches, 1 à 10.

LEGUMES. — Pommes de terre, les 100 kilos : Hollande, 60 à 70 ; rouge, 58 à 72 ; blanche, 48 à 58 ; jaune, 50 à 55 ; rose, 80 à 90.

BEURRE. — Le kilo : Charente, Poitou, 13 à 16.40 ; Touraine, 13 à 15.80 ; Normandie, 9 à 14.80.

# Il en est des pâtes alimentaires comme de tout autre produit : seules les pâtes de qualité "font du profit". La ménagère avisée choisit donc les pâtes

LA LUNE, qui gonflent à la cuisson et permettent de préparer non pas seulement des garnitures, mais de beaux plats appétissants.

# Mais exigez bien la signature

52, Avenue Daumesnil - PARIS Demandez notre brochure "Recettes

Marc se mit à courir.

Une demi-heure après, le général fran-les alentours de la gare peu abimés. Il ètes donc par ici ? çais reconduisait le vaillant petit breton un instant, et demanda une chambre et à au seuil de la ferme où il cantonnait, il lui déjeuner. Il avent au moins aussi faim que ouvrit les bras, le serrant avec effusion besoin de sommeil. Il y avait beaucoup de tume et cet argent pensa-t-il et tout haut : monde, des fuyards rentrant déjà au logis délabré où, encore solide, une table d'hôtes avez accompli aura sa récompense ; vous était dressée ; on mangeait, on causait, les uns se réjouissaient de retrouver leurs murs debout, les autres pleuraient leur de- jamais payé. On va se trotter au poste, meure effondrée, Marc prenait un repas dé- mon petit. testable avec un appétit qui le lui faisait

sieur, si vous voulez vous habiller et dine.

L'enfant était tout ahuri, sa lucidité reve-- Voici vote note, Monsteur, dit celuile temps d'aller à la gare ensuite. chambre et deux repas.

a e	VALEURS	de la veille	Cours du jour	VALEURS	Cours de la voille	Cours do jour
0	Van And			A TERME		
: à7 :: :00 sa c, 5.7	Banq. de France.  — Algério  — Mat. Crédit.  — Paris PBas  — Union-Paris. Comp. Nat. Esc Crédit Com. France  — Fonc. Fr  L vonnais  — Hobiter Fr. Son. Gán. Hom Rente Foncière	18900 5 : 0 14 12.5 97.2 5.5 612 230 1406 785 426	8700 00-5 614 1207 775 979 612 1230 1413 462 787 975	Courrières Lans Boléo Panarroya Piatine, Dahrowa Finano Patrele Pétroles Premiers Kulhmann Phosph, de Gafsa Prod. Chim. Alais (Pechiney) Messag, Marit	346 456 1162 770 366 21 176 410 91	650 342 454 1176 776 362 211 178 417 915 873 112
7	Suer act. capita.  — Parts de Fond. — Soc. Civil Est. Lyon Midd. Bord. Orléans Santa Fé Métro Distribution : Elec. Thomson	1 348 16650 620 15 928 734 13.4 418 880 310	945 1360 889 1380 308	Transatlantique Voitures Cacute. Inde-Chine Brosdi Back Say. Union Europ. Ind. & Finan Russe Consolidé. — 3% 90. — 5% 1906. — 4½ 1903. Ture Uniffé. — 5% 1014.	21 8 15 0 21 8 16 . (4 1 43 45	
le s,	Flac. Métal. Diver. Tréal. de Havro	178	179	Banque Mexique	655 .	679
	BANQUE A TERME					

| Gréd Fonc. Egypta | 3110 | 5099 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5090 | 5 1979 36 6 . . 302 . . . 435 50 436 - . 443 . . . 482 . . 

PARQUET COMPTANT 1885 496... 705 1871 396... 806 — Quarts... 85 1875 496... 36 — Quarts... 1898 2%... — Quarts... 1899 Métro... — Quarts --190 f Métro. -- Cinquièms. 1921 53/4% 895 9 Maries.... Makta El Hadid... Etabl. Poulone... Saint-Gobain.... Bánádictina .... 

Forpes Jeumont.
Et. Elect. M.-E. Eglises Dévas Grosse Métallurgie Houv.
Gail. Fives-Lille.
Beuillères Mord -Indust. Sucr. Fr. 
 Saint-Godain 1921
 494
 493

 Usines Sin. 6 ¼
 374
 383

 Bord Sud
 187
 188

 Omnibus
 589
 599

 Tabass des Philip.
 4373
 4365

 Commentry Feurch
 780
 778

 Fives Lille
 1510
 1540

 Schneider
 1030
 1110
 BANQUE COMPT. ) Londres..... 104 60 104 65 | Naw-York..... 21 55 21 68 Royal Dutch 1/10. 430 8bell - 471 Monaco 1/8.... 7800 Monaco 1/8.... 1522

APRES BOURSE RECETTE POUR EMPECHER LES LAMPES

DE FUMER

ALCOOLS: december décimbre décimbre décimbre décimbre décimbre 123,50 à 124; de novembre décembre 123,50 à 124; de novembre 123,25 papé ; janvier février, 123,25 payé; tendance facile.

ELUnion fédérale des mutiles d'insérer le communiqué suivant :

L'Union Fédérale, forte du patriotisme et de novembre 92 nominal ; prochain 92 nominal ; novembre 92 nominal ; prochain 92 nominal ; novembre 92 nominal ; penvier février 92 nominal ; novembre 92 nominal ; penvier février 92 nominal ; novembre 92 nominal ; penvier février 92 nominal ; novembre 92 nominal ; penvier février 92 nominal ; novembre 92 nominal ; penvier février 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 vendeur : 4 de novembre 92 nominal ; novembre 92 nominal ; novembre 92 nominal ; novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 nominal ; novembre 92 nominal ; novembre décembre 92 nominal ; novembre décembre 92 nominal ; novembre 92 nominal ; novembre 92 nominal ; novembre 92 nominal ;

se soient immiscés dans son tonctionnement et aient prétenau lui donner, par la voie de la presse, des leçons de patriotisme, de clairvoyance et même de correction, à l'occasion de la conférence qui vient de se tenir, sur son initiative, à Genéve, avec le concours d'associations polonaises, italiennes, tchèques, yougo-slaves, allemandes et autrichiennes.

Revendique son droit absolu de continuer, notamment avec le mutilés de cas pays, les relations déja engagées depuis 1921 au B. I. T. et de coopérer au développement, dans les pays exennemis d'une opinion publique et non militariste, sincèrement favorable aux réparations, et décidée à faire campagne pour la Société des Nations.

Nations.
Revendique en outre l'honneur de défendre. par des actes efficaces, les malheureux mutilés de l'Europe centrale, dont la paupart, d'ailleurs, ne sont pas affiliés malgré leur sacrifices, à la Fédération Interalliée des Anciens Combattants, rédération interalliée des Anciens Combattants, Constate que, si au cours de son récent congrès à Rome, la F. I. D. A. C. n'a pas cru devoir décider de participer de façon officielle à la conférence de Genève, aucune protestation n'a suivi la communication faite, à deux reprises, par le président de l'Union Fédérale, communication où il demandait à la F. I. D. A. C. de suivre avec sympathie ses efforts actuels. L'Union Fédérale rappelle enfin qu'en agissant ainsi au grand jour et sous son seul nom, après avoir offert par délicatesse aux seuls groupements français affiliés à la F. 1. D. A. C. de partager le bénéfice moral de son initiative, elle n'a fait que s'inspirer dans sa récente action des vœus de ses congrès pationeurs.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

tion, des vœux de ses congrès nationaux.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs Les voyageurs desireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître des la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quat d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clefs s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Oc-

point assister eux-mêmes à la visite de l'Octrol. Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domi-cile débarrassés de tout souci.



Peut-être éprouvez-vous les malaises que la personne dont nous publions aujourd'hui la déclaration éprouvait avant d'avoir fait usage des Pilules Pink. Dans ce cas, il n'y a pas de raison pour que les Pilules Pink ne vous réussisent pas aussi bien.

« Voici la deuxième cure de Pilules Pink que je fais — écrit Mme Bry, demeurant, 2, rue Félix-Voisin, à Paris (X') — et je tiens à déclarer que, de même que la première fois, qui remonte à plusieurs années, je m'en suis trouvée très bien.

« J'étais anémique, fort nerveuse, je mangeeis peu et avais perdu le sommeil. Depuis cette nouvelle cure de Pilules Pink, mes forces sont revenues, je mange et repose parfaitement. revenues, je mange et repose parfaitement. Aussi est-ce avec plaisir que je recommande les Pilules Pink chaque fois que j'en ai occasion. »

1883 190 198 besoing des tempéraments direction la ri1885 205 besoing des tempéraments directions un vante dans toutes les pharmacies.

Phote P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 4 fr. 50 la boîte. 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 60 de timbre-taxe par boîte.

#### Attention! Il est prudent!

de ne pas se servir des contrefaçons grossières et inefficaces que l'on pourrait vous proposer puisque vous demandez un flacon de Quintonine Refusez toute imitation et exigez a Quintonine Le meilleur moyen et le plus simple d'empè-cher les lampes de fumer, est de tremper les mêches dans du vinaigre fort et de les faire bien sécher avant de s'en servir. Après cette préparation, vous serez étonnés de voir quelle liamme claire et brillante on obtient par ce A La Charité.

FEUILLETON de PARIS-CENTRE -180-

Far Rene d'ANJOU

- Silence, ne prononcez pas ce nom. Allez-vous en, j'aime mieux la solitude que votre odieuse compagnie.

— Dommage, je suis en service comman-dé, je ne vous lâche pas mon petit, confiez-moi donc le mystère que vous portez au tuyau de l'oreil du Q. G. Marc marchait rapidement au ras de

l'eau sans répondre.

- Faudrait voir à ne pas vous moquer de moi tout de même j'ai dans la tête de savoir vos manigances, je les saurai. - Surement non. - Supposez par exemple qu'il vous arrilumière : ve de vous casser une patte dans les fon-

drières, faudrait bien que j'aille tout seul porter le secret capital à votre place. - Misérable vous voudriez recommencer avec moi la petite vilenie commise envers main. René dont vous avez usurpé la croix de

Tiens, vous êtes sorcier, eh bien ! devinez donc ce qui va vous arriver tout à l'heure. J'ai un bon revolver, j'ai une baïonnette et vous qu'est-ce que vous avez, mé-

chant gosse. - La Foi I dit Marc en s'élançant sur un tronc d'arbre qui barrait aux deux tiers le ruisseau. Il arriva au bout en courant, suivi par Rogatien. La souche finissait à cinq ou six mètres du bord. Marc d'un bond pro digieux gagna la rive et se mit à se sau ver le long du talus. Il entendit des imprécations effroyables, six coups de revolver rapides, des branches craquèrent et puis

rien. Il avançait dans la nuit sous les saules. Il se souvenait de la carte lue attentive— Quel est le général commandant le ment : un bois, deux villages détruits, le corps d'armée ?

cours d'eau en S ; celui-ci était franchi, le bois aussi, les villages devaient être cet amoncellement sombre qu'il entrevoyait à sieur l'abbé, je vois la direction à présent, continuer mon somme. sa droite. La nuit était moins profonde, merci de tout cœur. quelques étoiles brillaient là-haut. Soudain il buta, et s'étendit sur une chose molle. Il tata : un mort ! et il apercut ainsi de petits tas plus noirs sur la terre. Il se signa pieusement. - Amis ou ennemis, mon Dieu grace

pour eux! Une lumière tremblait en haut de la penelle semblait venir, il se dirigea vers

C'était un mulet qui avait au front une petite lanterne ; à chacun de ses côtés était suspendu un cacolet. Un soldat le menait par la bride, un autre dont le brassard blanc croisé de rouge était visible à son bras se penchait vers les petits tas sombres et dans ce geste on voyait pendre au bout d'une chaine une croix d'or attachée à son cou qu'accochait un rayon de

- De profundis clamavit ad te Domine ... Domine exaudi vocem meam, répon-

Vous êtes blessé ? demanda l'aumô-

- Non, monsieur l'abbé, je suis un messager perdu. Voulez-vous me mettre sur le seul hein le gosse. Tout est déchargé, y a hemin du grand Quartier Général com- plus que vous à roupiller là-dedans

mandant le corps d'armée 7 — J'y vais, mon enfant, suivez-moi, 'ai hélas! plus rien à faire ici, il est trop Je le crains, Monsieur l'abbé, je viens le train ne va pas plus loin.

du bord de l'eau, j'ai vu beaucoup de corps étendus et n'ai perçu aucun appel.

— Allez-y voir espèce d'andouille, tenez

— Rentrons donc, le soldat mort pour votre calotte boche qu'est par terre. Ousque son pays trouve grâce devant Dieu. Vous vous l'avez chippée 'ètes pas soldat, mon enfant ?

- Deux kilomètres environ.

- Le général G.,

Marc se mit à courir. - Brave enfant, le raid inoui que vous

allez peut-être nous donner une grande victoire ! Marc en quittant le général G.. était aus-

si heureux que possible, mais la nature revendiquait ses droits et le pauvre enfant que ne soutenait plus la volonté, puisque sa mission était accomplie, tombait de sommeil. Il trébuchait en allant à la gare, dormant debout. La gare découronnée de son toit avait l'aspect d'une ruine comme tout 'entourage. Les rails avaient en hâte été un train circulait lentement. replacés. Marc réunit toutes ses forces pour y monter, tomba sur la banquette à côté de soldit Marc en s'approchant la casquette à la dats blessés et perdit totalement le sens de l'activité — Merci, je me lève.

Le jour était tout à fait venu quand il s'éveilla sous la poussée d'un brancardier. Vous ne pourriez pas descendre tout

- Où est-on ? - A Chatcau-Thienry, allons oust - Mais je vais à Paris. Allez dans la lune, si ça vous convient,

— Il y a une correspondance

milier de guerre. Sommes-nous loin du coton, Il descendit en titubant. - A quelle heure le train pour Paris, demanda-t-il au chef de gare. - Il vient de partir. Ce sera pour ce soir

· Pas de chance, songea Marc sans trop, soldat américain. Il tendit deux billets de - Permettez-moi de vous devancer, mon- de découragement, je vais m'occuper à vingt marks.

Une partie de la ville était restée intacte, léjeuner. Il avait au moins aussi faim que vrai que j'ai l'air d'un ennemi avec ce cos-

hâte au premier étage. Il dormit la journée entière, tranquille, ayant prié qu'on l'éveillat pour le train du A dix-huit heures le patron entra dans sa

Il se sentait mieux bien qu'encore un peu tait nie » s'exhibait en lettres brillantes sur la menait comme un malfaiteur.

doublure ; ses chaussures d'allure bizarre — Qu'est-ce qu'il a fait le gosse ? avec leurs semelles de bois, portaient à l'intérieur de la tige ces mots : « Eléganz und Espamisse », sa casquette également, daient, sans aménité.

Pas encore, mais je fais en ce moment nait sans hate, ses membres étaient de ci, le dîner est marqué, vom n'aurez que à l'hôtelier. Bien. Quarante francs ! pour une l'argent allemand.

> C'était tout ce qui lui restait ayant donné tranquillement. cinq marks pour sa lampe électrique au

De l'argent allemand ! et encore avec le change ça ne vaut pas la moitié. Vous

un laissé-pour-compte des Boches - Encore une fois la même erreur ! C'est J'arrive de Hollande mais je

Vous n'avez pas le téléphone avec le trouver bon. Après il alla s'étendre volup-tueusement sur un lit de sangle mis en — Pas de téléphone pour sur il ne reste aucun poteau pour tenir le fil. Allons venez je vous mène au commissaire de po-

d'espions chez moi. Marc se résigna, il était fort peu inquiet d'ailleurs et à présent qu'il avait accompli — Le train part dans deux heures, mon-eur, si vous voulez vous habiller et dine agent de ville et l'hôtelier, le tenant chacun par un coude le conduisaient au poste. Au fond de lui-même un peu de gaieté mon

alourdi. Il ne remarqua pas que le maître d'hôtel examinait sa jaquette jetée sur une chaise et dont la marque « made in Germa- l'air doux aux clairs yeux roux qu'en em-

- C'est un boche. — Ah ! ca non, ripostait Marc. Et c'est pourtant vrai que j'en ai l'air, songeait-il. bres tout ce qu'il portait révélait son ori- Le commissaire de police le reçut dans gine. Si bien que lorsqu'il descendit à la son bureau, tout étonné de cette physionosalle à manger, la maîtresse de maison, les mie franche, ouverte, à laquelle les jeunes servantes et surtout le patron, le regai- voyous qu'on lui amenait ne l'avaient pas habitué.

De quoi l'accusez-vous ? demanda-t-il - Il veut me payer sa dépense avec de

- Je n'ai pas autre chose, expliqua Marc Votre nom ? dit le magistrat

- Marc de Kéroual, de Rennes, - Votre age ? - Quatorze ans.

- D'où venez-vous ? - D'Amsterdam. - Seul ?

- Ecoutez, M. le commissaire, je ne peux raconter le roman que je viens de vivre, suis sachez bien que je paierai ma note d'hôtel Français et je vais vous faire un billet que en argent français, que ma famille habite vous pourrez présenter à ma mère à Paris. Paris. Ce matin, j'étais au front, j'ai été La bonne blague un billet qui ne sera reçu par le général G..., mon père est avia-les pavé. On va se trotter au poste, leur, il a été blessé à Verdun, ma mère est ambulancière-major. Je vous prie de me rapatrier à Paris. Le commissaire trouvait très plausible les

explications du jeune homme, mais l'hôtelier tenait bon, il s'écria : - Tous ses habits sont allemands, il y a des choses écrites sur la doublure. ice, vous vous expliquerez, je ne veux pas

- Fouillez-le. - Allons ca se corse, se dit Marc en otant sa jaquette, son portefeuille tomba. L'agent le releva aussitot, le mit sur le bureau.

— Ah! vous pouvez l'ouvrir, Monsieur, il y a des notes, des photographies, des lettres, seulement l'écriture est passablement effacée par suite d'un bain prolongé qu'a du subir le carnet en ma compagnie. Le gardien de la paix publique feuilletais les pages humides où tout était écrit en

français, il examinait les trois photogra-Quels sont ces personnages ? — Mon parrain, mon père et ma mère ensemble et un ami.

Vous ne connaissez personne à Chateau-Thierry? Non, cependant j'ai rencontré en Breagne une famille d'ici : les Tréguer Les Tréguer, je les connais, il y a le

fils qui est ici blessé. - René. - Oui. - Gravement ?

Je le crains. Il est à l'ambulance, il est arrivé par le train de ce matin.

nadoptantles nouveaux appareils sans res-Spécialiste, 44, Bvd.

Sébastopol Paria Appliqués à des milliers de désespérés ils réa lisent chaque jour des prodiges et procuren à tous ceux qui les ont adoptés la Sécurité Santé et selon l'avis des malades eux-mê le suérison définitive. Consultez tous l'eminent spécialiste qui vous fera gratuitement l'essai de ses merveilleux appareils.

NEVERS, 10 octobre, Hôtel Terminus.
COSNE, 11, de 8 h. à 3 h., Hôtel du Geri.
CHATEAU-CHINON, 12, Hô. Poste Commerce.
CORBIGNY, 12, Hôtel du Commerce. CLAMECY, 14 octobre, Hôtel de la Poste. VARZY, 15, de 8 h. à 1 h., Hôtel de la Poste. SANCERRE, 16, Hôtel de France. EOURGES, 17 octobre, Hôtel de France. LE GREUSOT, 18, Hôt. des Voyageurs, place

LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS, mardi 20 octobre Hôtel de la Poste.

SAULIEU, vendredi 23 oct., Hôt. de la Côte d'Or.
Un collaborateur de M. GLASER recevra à :
COSNE-D ALLIER 13 octobre, de 10 h. à 4 h.,

Hôtel du Lion d'Or.

CHATILLON-SUR-LOIRE, jeudi 15 octobre, de 8 h. à 2 h., Hôtel des Trois Rois.

MOULINS, 16 octobre, Hôtel de l'Allier.

GIEN, 17, Hôtel de l'Ecu et Poste.

AUTUN, mardi 20 octobre, Hôtel Moderne.

Pour toutes demandes de renseigne-ments, il est indispensable de rappeler le numéro de l'annonce et de joindre un timbre de 0 fr. 30 pour la réponse.

ON DEMANDE BONNE A TOUT FAIRE, pour Paris, S'adr. M. DESCHE 17, rue des Récollets 20.793

BONNE A TOUT FAIRE, robuste, sachant le S'adresser à M. G. BAILLY, 298, avenue de Paris, à Reuil-la-Jonchère (S.-et-O).

BONNE A TOUT FAIRE, références exigées. S'adr. à Mme LERIS, buffet de la gare, Cercy-la-Tour (Nièvre). 29.531

BONNE A TOUT FAIRE, pour Nevers. Bureau du journal.

BONNE A TOUT FAIRE très soigneuse.
M. COLLARD, à Pesselières, Jaiognes (Cher).

BONNE sérieuse, pour s'occuper entièrement fillette de 4 ans, pour la campagne (Allier). Bureau du journal. 29.773 JEUNES BONNES. Restaurant Du FAISAN DORE, 11, rue des

Toiles, Bourges. CUISINIERE, faisant lessives, Pour Paris,

meitres. Donner références. Ecr. M. BIDAL, à Vernoy (Yonne), CUISINIERE ou BONNE A TOUT FAIRE, connaissant cuisine, pour service avec femme de chambre et valet, campagne toute l'artée, er. M. BRENOT, à Savigny-les-Beaune (Côte-r). 29.536 d'Or).

CUISINIERE, pour maison bourgeoise. Ecr. Mme Charles BAZIN, 34, rue de l'Epée, à Sens (Yonne). 29.678 CUISINIERE et une FEMME DE CHAMBRE.

pour Paris et campagne. S'adr. à M. BRUNET, château de Soulangy, par Levet (Cher). 29.732 CELIBATAIRE ou VEUF, pour jardin et au-

tres petits travaux. S'adr. à M. NAUDIN, à Sancergues (Cher) CHAUFFEUR sérieux, sachant très bien con-

Bureau du journal.

FEMME DE CHAMBRE, Paris-Campagne. de BARTILLAT, Ecaquelon, Montfort-sur.

SECONDE FEMME DE CHAMBRE, pour Paris, sachant conture et s'occupant enfant 3 ans, Ecr. M. BIDAL, à Vernoy (Yonne). 29.641 JEUNE FILLE, débutante de 16 à 18 ans, pour service de femme de chambre. Pour Paris, MILE SEPTIER de RIGNY, 1, rue Gresset, 29.538

JARDINIER celibataire, connaissant bien son metier, ou MENAGE homme jardinier, la femme pouvant aider si possible à lessiver à la machine et à la lingerie. Bureau du journal

DE POTERIE DE GRES

avec dependances, gra-écumes, sise à Clamecy

MAISON BOURGEOISE

avec jardin situés au bourg de Chuelles,

route de Courtenay, au bord de

par adjudication volontaire Le bund 19 octobre 1925, à 14 heures. La maison comprend, au rez-

de-chaussée, vestibule, cuisi-ne, salcn, salle de bans, salle à manger, bibliothèque; au premier étage, six chambres,

grenier et deux chainbres au-

Mère ancienne, grange ser-vant d'écurie et de cellier. Jardin d'une contenance de

Dependances, buanderie, vo-

Jouissance: 1º novembre 1925. S'adresser pour renseigne-ments et pour visiter à M' JU-DEL. 28.578

la place A VENDRE

Trois fours dont un four

Officiers Ministéricis

M' BOUCOMONT A VENDRE Et de M. CHARRIER avoués a Cosne (Nièvre) A vendre aux enchères au tri-bunal civil de Cosne le 9 no-vembre 1925, à 13 h. 30. USINE

sise sur les communes de Pou-gny, Saint-Père, Saint-Loup et Saint-Martin-sur-Nohain, en 50

a St-Amand-en-Puisaye (Nievre) comprenant l'immeuble, le fonds de commerce et l'outilla-Batiments d'habitation

rond. Mise à prix 50.000 fr., mar-ch-indises et matières premières 29404 cession Bouchier. payabes en sus. VENTE sur publication judiciaire après conversion de saisie D'UNE BELLE ET VASTE

Agents MAISON BOURGEOISE

Une tuilerie, une carrière de 34

pierres à chaux.

Différentes pièces de terres et bois, sises commune d'Armes.

Diverses pièces de près et terres sises communes de l'ous-UNE MAISON sise rue de Paris, nº 15.

seaux et Surgy (Nièvre).
S'adresser pour tous renseignements à Mo LOPARD, et à Mo GUENARD, avoués à Clamecy, et au greffe du tribunal civil de Clamecy, où est déposé Comprenant : grandes caves rez-de-chaussée de 5 pièces, 2 cabinets, 1º étage 5 pièces, 2

le cahier des charges.

L'adjudication aura-lieu le vendredi 3 0octobre 1925, heure de 13 1/2, à l'audience des criées du tribunal civil de Clamecy. du tribunal civil de Clamer, du tribunal civil de Clamer, (Nèvre), au palais de justice de 29.778 étage. Garage. S'adresser à M. PICARD, pour visiter et traiter. 29.676

Cabinet de M. PICARD

34 bis, avenue G.-Clemenceau, Nevers

UNE MAISON

Nevers (en face le marché Saint-Arigia), comprenant magasin arrière, magasin, cuisine, 1° étage 3 pièces, 2° étage 3 pièces, 3° étage, 4 mansardes, eau, gaz, électricité. facilités de palement. Libre de location.
S'adresser pour traiter et visiter à M. PICARD.

RENTE VIAGERE

JARDINIER célibataire, ou un MENAGE, mari jardinier, femme cuisinière ou occupée à l'heure. Références exigées.
M. LOUVRIER, à Saint-Serotin, par Pont-sur-Yonne (Yonne).

JEUNE HOMME à toutes mains, sachant traire et connaissant culture, etc.
S'adr. à M. VRINAT, marchand de bestiaux,
route de Paris, Nevers.
29,719 MENAGE, pour être valet et femme de cham-bre, dans hôtel pour Paris. Bons gages. Se présenter chez Mme rue Saint-Etienne, Nevers. 29.804

JEUNE MENAGE, a la Saint-Martin, pour ferme près Nevers. Bureau du journal MENAGE, l'homme seul occupé travaux de ferme, Pour le 11 novembre. M. BERTHET, à la Chaume Milour, par Plagny (Nièvre). cialités alimentation, bien pla-é. 45.000 fr.

Plagny (Nièvre). MENAGE, jardinier, femme volailles et lai-leerie. Indiquer références. Gages. M. RABOISSON, au Creuset, par Decize Nièvre). 29.658 (Nièvre). 50.000 fr. compt. MENAGE basse-courier, l'homme un peu à toutes mains et aider jardin, la femme laitage, volailles et petites lessives. Et 1 bon JARDI-Renseignements gratuits sur

IER. M. JACQUEMET, château de L'Oizenotte, par 29.684 Aubigny (Cher). MENAGE, pour deux personnes et culture

4 hectares, S'adr. à M. KOCH, Ourouër, par Montigny-aux Amognes (Nièvre). 29.459

MENAGE pour service maison bourgeoise.
Sadresser à M. MAZERAT, 9, Cours Fleurus,
Saint-Amand-Montrond (Cher).
29.242 MENAGE, homme toutes mains, femme bonne cuisinière. Bonne références. S'adr. à M. DEFLOU, 9, rue du Longeard. à Montargis (Loiret). 29.396 MENAGE de 35 à 50 ans, homme toutes nains, garde propriété, connaissant bien le étail, femme petite basse-cour. Libre 11 no-

Bureau du journal. MENAGE pour deux personnes, homme valet de chambre sachant bien entretenir une auto-mobile ; femme cuisinière lingère. Ecr. M. Jean RAGUET, 26, boulevard Victor-Hugo, Troyes (Aube). 29.716

MENAGE basse-courier, de suite ou au 11 novembre. M. CLAIR, à Luthenay-Uxeloup (Nièvre

MENAGE, agé, femme un peu cuisinière et entretien maison, homme petit jardin campagne M. de MAROLLES, Les Fontaines, par Mehun-

METAYER pour domaine de 80 hectares, 11 mai ou 11 novembre 1926.

M. RABOISSON, au Creuset, par Decize.

METAYER, pour 11 novembre prochain, pour bon domaine 80 hectares, région Decize, aport moitié cheptel. Bureau du journal.

OUVRIER agricole, marié, connaissant bien le travail d'une ferme. L'homme loué à l'année, la femme inoccupée, mais pouvant au besoin rendre quelques services à la maison.

M. E. VAGNE, Les Chaises, par Diennes, (Nièvre).

29.508 VALET MAITRE D'HOTEL, pour Paris, cam-

pagne. Ecr. BOISGELIN, La Croix, par Saint-Pour-PERSONNE sérieuse et douce, pour soigner dame âgée souffrante, Situation stable, bons gages, bien considérée. Campagne environs

levers.
M. REROLLE, à Fleury-sur-Loire (Nièvre).

ON OFFRE JEUNE FILLE, 14 ans, habitant Nevers, de-mande piace dans maison de commerce. Le matin employée au ménage, le soir au maga-sin, nourrie, couchée ou non. sin, nourrie, couchee ou non. S'adr, au bureau du journal.

MENAGE, homme originaire de la Nièvre, 46 ans, femme 36 ans et avec fillette 5 ans, demande place garde propriété ou aide-jardinier et à toutes mains, la femme cuisine simple, ences sérieuses.

S'adresser au bureau du journal. MENAGE demande place maison bourgeoise ferme de préférence. S'adr. M. BELLEVILLE à Sanglier, par 29.594 Villapourçon (Nièvre).

MENAGE cherche place garde propriété-basse-courrier, Libre 11 novembre. Bureau du journal. 29,458

Monsieur seul, 50 ans, très sérieux, demande place GARDE de propriété, surveillance, Pourait tenir intérieur d'un ménage bourgeois ou de personne seule, certain âge, ou tout autre poste de confiance. Excellentes références.

Bureau du journal. 29.368

GENDARME retraité demande emploi régisseur gardien de propriété, appariteur, garde-champêtre ou autres fonctions similaires. S'adresser M. CROCHET, gendarme à Yvetot (Seine-Inférieure).

M. BOUCOMONT, avoue, Et de M. PARENT, notaire,

Le dimanche 25 octobre 1925, à 13 heures, en la mairie de Pougny (Nièvre), par le minis-tère de M. Parent, notaire.

D'UNE PROPRIETE

d'exploitation, à Montbenoist, commune de Pougny. Le tout dépendant de la suc

d'Affaires

Gabinet de M. PIGARD bis, avenue G.-Clemencea

A VENDRE A L'AMIABLE

tage 4 belles mansardes. Grand ardin Laux, gaz, électricité hauffage central. Libre de lo 2° Une autre MAISON, rue de

Paris. nº 17, à usage de com-merce. Rez-de-chaussée et 1er

A vendre à l'amiable

Sise rue de Nièvre nº 68

garantie I<sup>F</sup> hypomeque capitaux à fonds perdu.

LANOTE, clerc de notaire, 8, rue Sainte-Cécile, Paris (IX).

29.769 garantie 1r hypothèque contre

salle de bal, emplacement et matériel superbes, Beau chiff. d'affaires. On traite avec 50.000 comptant sur 70.000 fr., prix

CAFE, 120 fr. par jour. 15.000 opt sur 20.000 fr.
GRAND CAFE. 130.000 fr. par an d'affaires. On traite à 100.000 r. compt. GRAND BAR, installation mo-

erne, bien situé, 85.000 fr. Un autre à 50.000 fr. et un 3º 120.000 fr. CYCLES et REPARATIONS, cénél. 40.000 fr. Prix 55.000 fr. BRULERIE DE CAFES, spé-

VINS EN GROS, entrepôt li-queurs. 38.000 fr., facilités. SALON de COIFFURE super-be, hommes et dames. Grosse vente parfumerie ,placé sur ar-tère principale. On traite avec

demande. S'adresser à l'OFFICE COM-MERCIAL du Creusot, 7, rue d'Autun, Le Creusot. 29.783

A CEDER
BONNE CHARCUTERIE COMESTIBLES, grande ville ind.
centre, tenue depuis 12 ans.
Installation moderne. Affaires, 4 porcs la semaine. Prix 55.000 francs. Grandes facilités. Cause francs. Grandes lacules sauté — 1733.

S'adr. cabinet L. NERAULT,

11, rue des Arènes, Bourges.

29469

A CEDER BONNE EPICERIE-FRUITE PRIE-PRIMEURS - VOLAILLES, préf. Centre, gd passage. Bail et loy. int. Chiffré aff. prouvé. Beau magasin et belle inst. Prix 30.000 fr., facil. S'ad. Cabinet L. NERAULT, S'ad. Cabinet D. A. Bourges. 11, rue des Arènes, à Bourges. 29.424

M. Louis ALEXELINE, Ancien principal clerc de notaire. 14, rue Hoche, Nevers.

A CEDER
BONNETERIE - LINGERIEVETEMENTS DE TRAVAIL,
préfecture du Centre, ancienne
maison, bien située. Prix demandé 20,000 fr., marchandises

ALIMENTATION GENERALE anton Nièvre, grande ligne. Bail 9 ans, loyer 950 fr., grand ogement Prix demandé : 0.000 fr. CAFE-BILLARD, avec 4 meu-

blés, préfecture du Centre, 10 ans de bail à 800 fr. Prix : 38.000 fr. dont 25.000 fr. compt. Cession, suite décès. PATISSERIE - CONFISERIE, grande ville, matériel moder-ne, superbe installation. Prix

200.000 fr. (à débattre), moitié EPICERIE-MERCERIE, petit comptoir, bon quartier de Nevers, petit loyer, recettes importantes. Prix demandé 20.000

COMMERCE, à Nevers, sans

avec promesse de venie de l'immeuble). Prix 50.000 fr. BON GAFE, ville industrielle Nièvre, très bien située, loyer 1300 fr. Prix 40.000 fr.

EPIGERIE - ALIMENTATION bon quartier de Nevers, pas de concurrence, loyer 1200 fr. Prix demandé 26.000 fr. Affaire recommandée.
Pour tous renseignements, s'adresser audit M. ALEXE-

s'adresser audit M. LINE, 14, rue Hoche, Nevers. 29.443

A CEDER
TABAC-COMPTOIR, Bail 15
ans, loyer 2.600 fr., aff. 260.000
r., avec 40.000 compt. Tres

GRAINS, GRAINES, détail et demi-gros, bien situé préf. Cen-tre. Bail 12 ans, aff. 400.000 fr., bénéfices nets, 30.000 fr. Prix 55.000 fr., facilités de paiement. A VENDRE par soumission cachetée, le vingt octobre 1925, à 14 heures, au château de la Vénerie, par Champlemy (Niè-'énerie, par Champlemy (Niè-re), la COUPE DE BOIS de

Charnouveau, en deux lots, soit 31 hectares 49 a. de taillis sous futaie, agé de 29, 28 et 27 ans. Pour tous renseignements s'adresser à M. MARTEAU, ré-gisseur. 29.776 EPICERIE - PRIMEURS, très bien située rue passante. Bail 15 ans, loyer 2.000 fr. Affaires Etranger achèterait BEAU CHATEAU avec Darc. Renseignements gratuits sur demande, s'adresser à M. BER-NIOT, 17, rue du Prinal, Bour-

PERROTTE, 30, rue Républi NIO 26,486 ges. Etude de M. GAULIER, huissier à Châtillon-en-Bazois

VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHERES PUBLIQUES de Bestiaux, Chevaux, Matériel agricole et Beau Mobilier

Par suite de cessation de culture en fin de bail et de départ, nu domaine de Meulot, commune de Biches, exploité par M. Sustave EVRARD. H sera vendu par le ministère de Me Gaulier, huissier à Châtil-

on-en-Bazois, savoir:

1° Le dimanche 18 octobre 1925, à midi:

IMPORTANT MATERIE. — Comprenant notamment: tracteur
20-30- H.P., chariots, tombereaux, moissonneuses, faucheuse,
charrues, herses, rouleau squeeltte râteleuse, voitures diverses,
bernais pour chevaux auge hacule, etc., etc. narnais pour chevaux, auge, bacule, etc., etc., etc. ANIMAUX. — 35 bêtes à cornes, 6 chevaux, dont 2 bonnes uments suitées et pleines, âne, 2 truies avec porcelets.

2 Le dimanche 25 octobre 1925, à midi:

BEAU MOBILIER. — Comprenant notamment: Belle salle à manger Renaissance, joli salon en rotin, piano, garnitures de cheminée, glaces, suspensions, poëles, tables, 4 chambres à coucher (acajou, pitchepin, chêne) autres lits, armoires, verrerie, vaisselle, matériel de cuisine et de laiterie.

Au complant, frais en sus. Taxe de luxe pour le mobilier s'il y a lieu. Rien ne sera vendu avant la vente. Un buffet avec repas froid sera installé dans les dépendances

Un buffet avec repas froid sera installe dans les dependances du domaine.

Nota. — Le domaine de Meulot est situé à environ 5 kilm. de Châtillon-en-Bazois, et 8 kilm. de la gare de Tamnay-en-Bazois.

2.719. EPICERIE-MERCERIE-BUVETTE, tenue 12 ans, commune S. M. Bail à vol., loy. 1.206 fr. Aff. 60.000 fr. [1/2 en liq.], laissant 15.000 fr. brut par an. 3 salles, cuis., 3 che grange, jard, Prix à déb. On traite avec 25.000 fr. comptant.

FRANCHON. Fontainebleau. 2.769. BAR-TABAG meilleure Situé région de Vallon-en-Sully (Allier) COMPRENANT :

Batiment d'habitation et d'exploitation. Contenance totale...... 50 hectares env.

Entrée en jouissance au gré de l'acquéreur Très grandes facilités de paiement. — 5 % en sus du prix

FACULTE D'ECHANGER Pour tous renseignements, visiter et traiter s'adresser M. L. NERAULT, 11, rue des Arènes, à Bourges (Cher), 29.10 29.109 FRANCHON, Fontainebleau.

= PARIS-CENTRE === A VENDRE A L'AMIABLE

possibilité de faire élevage, situé région d'Urçay (Allier).

COMPRENANT:

Bâtiment d'habitation et d'exploitation.

Terre de culture, prés et pacages avec eau, 45 hectares environ. Entrée en jouissance au gré de l'acquéreur Très grandes facilités de paiement. — 5 % en sus du prix

Pour tous renseignements, visiter et traiter, s'adresser : M. L. NERAULT. 11, rue des Arènes, Bourges (Cher). 29.108 A VENDRE A L'AMIABLE

FACULTE D'ECHANGER

Bon Domaine CULTURE ET ELEVAGE Situé sur les confins du Cher et de l'Allier

Comprenant Bâtiments d'habitation et d'exploitation. 

Superficie totale ....... 95 hect Entrée en jouissance au gré de l'acquéreur TRES GRANDES FACILITES DE PAIEMENT FACULTE D'ECHANGER 95 hectares env.

Pour tous renseignements, visiter et traiter, s'adresser Cabinet L. NERAULT, 11, rue des Arènes, à Bourges (Cher). 29.174 Etude de Me LAFOND, notaire à Levet (Cher),

A VENDRE A L'AMIABLE En bloc ou en détail, au gré des acquéreurs Petit Domaine

Situé au Clou, route de Levet, à Vorly, commune de Vorly et par extension Cnes de St.-Germain des-Bois et Senneçay (Cher).

Comprenant 1. Confortable MAISON D'HABITATION, beaux bâtiments d'exploitation. Le tout à l'état de neuf. 2' TERRE DE CULTURE de première qualité, d'une contenance d'environ 20 hectares. Jouissance immédiate par la perception du fermage et par la prise de possession réelle le 23 avril 1928.

Toutes propositions d'échange seront examinées Facilités de palement -5~% en sus du prix Pour tous renseignements, s'adresser à M. LAFOND.
Pour visiter et traiter à M. L. NERAULT, propriétaire, à
Bourges, 41, rue des Arènes, Téléphone : 309, qui se renora
sur place à toutes demandes des amateurs.

29.515

LA MUTATION Société anonyme au capital de 4.000.000 Siège social PARIS, 145, rue du Faubourg-Saint-Demis

Agence Principale du Centre NEVERS, 5, rue La Fayette, Téléph 5-05 PREMIERE INSERTION

PREMIERE INSERTION

Suivant actes sous signatures privées, en date à Nevers, du trente septembre mil neul cent vingt-cinq, enregistré à Nevers, le deux octobre mil neul cent vingt-cinq, folio 95, case 12.

Monsieur Gaston LORNE, entrepreneur de « Transports Publics » à Marzy (Nièvre),

A vendu à Monsieur Jean-Auguste MINARD, demeurant au Feuilloux, commune de Garchizy (Nièvre),

Le fonds de commerce de transports publics, connu sous le nom de « Service de Nevers et ses environs », qu'il fait valoir à Marzy (Nièvre);

Ledit fonds comprend :

1 Le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés,

Le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, Le droit au bail. 3° Le matériel et le mobilier servant à son exploitation, ainsi

rue les marchandises. La prise de possession a eu lieu le trente septembre mil neuf COMMERCE, à Nevers, sans connaissances spéciales (pas d'alimentation). Affaires 100.000 francs. Prix demandé 35.000 fr.

March. 20 à 25.000 fr.

CAFE-TABAC, prefecture du centre, bel immeuble d'angle, grand jardin, 16 ans ½ de ball (avec promesse de vente de l'angle, grand jardin, 16 ans ½ de ball (avec promesse de vente de l'angle, grand jardin, 16 ans ½ de ball (avec promesse de vente de l'angle, grand jardin, 16 ans ½ de ball (avec promesse de vente de l'angle, grand jardin, 16 ans ½ de ball (avec promesse de vente de l'angle, grand jardin, 16 ans ½ de ball (avec promesse de vente de l'angle, grand jardin, 16 ans ½ de ball (avec promesse de vente de l'angle, grand jardin, 16 ans ½ de ball (avec promesse de vente de l'angle, grand jardin, 16 ans ½ de ball (avec promesse de vente de l'angle, grand jardin, 16 ans ½ de ball (avec promesse de vente de l'angle, grand jardin, 16 ans ½ de ball (avec promesse de vente de l'angle, grand jardin, 16 ans ½ de ball (avec promesse de vente de vente, elles service (avec promesse de ven

Signé : MINARD. PREMIERE INSERTION Suivant actes sous signatures privées, en date au Feuilloux, du premier octobre mil neuf cent vingt-cinq, enregistre à Pougues-les-Eaux, le deux octobre mil neuf cent vingt-cinq, folio

89, case 3,
Monsieur Henri MARCEAU, débitant, et Madame Simone
CHAUVETTE, son épouse, qu'il assiste et autorise, demeurant
ensemble à Nevers, rue de Vertpré, n°s 13 et 15,
ensemble à Nevers, rue de Vertpré, n°s 13 et 15, Ont vendu à Monsieur Mathurin SOTHE, demeurant a sur-Seine, avenue Gambetta, n° 2, Le fonds de CAFE-BAL, qu'ils font valoir au Feuilloux, com-mune de Garchizy (Nièvre),

Ledit fonds comprend:

1. Le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés. 2. Le droit au bail, 3. Le matériel et le mobilier servant à son exploitation, ainsi

bonne affaire.

CAFÉ, ville importante, bail
à vol., aff. 70.000 fr. par an.

Prix 40.000, à débattre.

3 Le materiel et hobbite scribille de la premier octobre mil neuf cent vingt-cinq.

La prise de possession a eu lieu le premier octobre mil neuf cent vingt-cinq.

Les oppositions à faire, s'il y a lieu, sur le prix de vente,

Les oppositions à faire, s'il y a lieu, sur le prix de vente,

Les oppositions à faire, s'il y a lieu, sur le prix de vente, a vol., all. 70.000 fr. par an.

Prix 40.000, à débattre.

MACHINES AGRICOLES-MARÉCHALERIE-CAFE-CYCLES.
Bail 11 ans, loyer nul, aff.
115.000 p. an. Prix 28.000 fr., à
débattre, véritable occasion.

CRAINES CRAINES CRAINES d'Action de la control de la c

4007. — CAFE-TABAC. Centre usine, bail 11 ans, loyer 300. Aff. 300 francs par jour. Affaire a enlever de suite avec 20.000 compt. 4070. — BUVETTE-CHAMBRES, bien située, affaire à doubler, bail et loyer intéressants, matériel et locaux entièrement remis à neuf. On se retire, Prix 30.000. Facilités.

On se retire.

BOULANGERIE bien située, préf. Centre. Bail 7 ans renouvelable, loyer 1.200 fr., affaires 1 quintal, 80 p. jour. Sans portage. Prix 18.000 fr. Occasion.

EDICEPIE PRIMEURS 1728 4093. — HORLOGERIE-BIJOUTERIE-REPARATIONS, souspréf. Centre, bail 15 ans, loyer 1.000, beau logement. Prix 18.000

à débattre. Facilités. 4008. — Préf. Centre, FABRIQUE DE MEUBLES, beau magasin de vente, atelier mécanique, machines modernes, important matériel. Très ancienne, affaire réputée sur la place, bail à vo-lonté, loyer à débattre. Prix 80.000, facilités.

PLUSIEURS BOULANGERIES très bien situées, baux et loyers ntéressants, gros rendement, prix à débattre. PLUSIEURS BUULLANDER, prix à débattre. intéressants, gros rendement, prix à débattre. intéressants, gros rendement, prix à débattre. 4051. — Canton Nièvre, CAFE-HOTEL, bail à volonté loyer 4051. — Canton Nièvre, garage, prix 85,000 fr. 3.500. 12 chambres, garage, prix 85.000 fr.
4002. — BOUCHERIE-CHARGUTERIE, ball 8 ans, loyer 600 fr., matériel état neuf, 1/2 bête, 1 veau, 1 mouton, 1 porc par semaine. Prix 18.000 comptant, à débattre.

2.730. EPICERIE-FRUITERIE, 2.767. CORDONNERIE (merue passagère, gr. ville. Bail 8 ans, loyer 1.200 fr. Aff. 36.000 vol., loy. 550 fr. Aff. 12.000 fr. fr. à 20 %. Bout., s. à m., cuis., 3 ch., dépend. Prix à débat. On traite avec 10.000 fr. Franche de la contraite avec 10.000 fr. Franche de la contraite avec 10.000 fr. Franche de la contraite avec 10.000 fr. Franche a contraite avec 10.000 fr. Franche de la contr

FRANCHON, Fontainebleau. FRANCHON, Fontainebleau. 2.744. BOULANGERIE, sans 2.694. EPICERIE-MERCERIE-2.694. EPICERIE-MERCHEB-BUVETTE, très bien située, en gros bourg S. M., très fréquenté des touristes. Bail 8 ans, loy. 660 fr. Aff. 72.000 fr., dont 50.000 fr. en vins, rest., 2 bout., s. à m., cuis., 2 ch. cour, dépend. Prix à déb. On traite avec 25.000 fr.
FRANCHON, Fontainebleau. Bail 12 ans, lov. 1.500 fr. Afr. 2 quint. 1/2 (beaucoup fant.). Bout., s. à m., fourni plein pied, ch. à braise, ch. à farine, 4 ch. Prix à déb. 45.000 FRANCHON, Fontainebleau.

9.500 fr. Salon, cuis., 2 ch. cour, bucher, jard. Prix à déb. 3.500 fr., facilités. FRANCHON. Fontainebleau.

2.719. EPICERIE-MERCERIE-

2.769. BAR-TABAC meilleur

situation gr. ville. Bail 15 ans, loyer 2.000 fr. 80.000 fr. d'achat en liq. bien vendus. 60.000 fr.

FRANCHON. Fontainebleau.

2.737. ENTREPRISE DE MA-

2.765. SALON DE COIFFURE enu 18. ans. Bail à vol., ven leur propr., loy. 500 fr. Aff. 1.500 fr. Salon, cuis., 2 ch., CERIE-BAL, bonne comm. Lot ret. Bail 11 ans, loy. 750 fr. Aff 68.000 fr. (20.000 fr. en liq. et 35.000 fr. épicérie). On place net 4.000 fr. par an. S. café, billard, bout. épicerie, s. bal (piano mécan.), 7 pièces, dépend., jard, Prix à déb. 20.000, facilités FRANCHON. Fontainebleau.

- MAISON memblée tenue 18 ans, ville S. M., près caserne. Logement 4 pièces et oinet de toilette ou cuis., 2 lou de 3 pièces meubl. 3 sorties jard., eau, gaz, électr., chauff en liq. Dien vendus. 60.000 fr. en tabac. On place net 25.000 par an. S. comptoir, s. café, cuis., 4 ch., grenier, cave. Prix à déb. 125.000 fr. facilités.

FRANCHON Fontaired.

RIE, centre bourg villég., route très pass. Bail 7 ans, 550 fr. Aff. 7.700 fr. par n 2.737. ENTREPRISE DE MACONNERTE tenue 1 siècle par
même famille. Gr. canton S.
M. Bail à vol., loy. 1.000 fr.
Aif. 130.0000 fr. (on peut doubler) Vaste chantier, hangar
fermé, gr. magas., dépend.,
beau log. Prix 150.000 fr.
Entreprise de MAF. 7.000 fr. par mois.
On place net 12.000 fr. par an
de valles, cuis., 4 ch. (3 meubl.),
cour, hangar, écurie, remise,
gr. jard., clos. Prix à déb. On
traite avec 30.000 fr.
FRANCHON, Fontainebleau.
29.610

65, rue du Commerce Téléphone 1- 18

LUNDI 12 OCTOBRE

# MISE EN VENTE SPÉCIALE Manteaux Dames e Fillettes

Choix incomparable

CHEMISIER en velours côtelé, impres-BAS de soie végétale, entrée et semelles fil, article d'usage. Réclame ..... 1 1 sion nouvelle, nœud ruban soie noir, se fait en coloris, tango, laque, jade. Réclame ..... COMBINAISON JUPON, tricot de laine JOLI PEIGNOIR en veloutine, impresmixte, pour dames, épaulettes ruban blanc, saumon, et mauve. sion riche, col et bas de manches nu piennes coton unie, forme enveloppante. 

0

ranti pur, parfum assorti. ue SAFF, ga-Le pain ..... 9.75 LAINE de pays, 6 fils, belle qualité, toutes nuances. La pelote de 100 gr. Réclame ..... 4.75

BROCHES pour doublures, toutes nuan-

ces, largeur 90 cm. Réclame. Le mètre ....25, 18.75 DRAP zibeline pure laine, nuances mélangées, haute nouveauté, pour manteaux. Largeur 140.

FANTAISIE molletonnée pour robes et peignoirs, jolies dispositions, largeur 80. Réclame. Le mètre ..... 8.9

Réclame. Le mètre ......35

ELEGANT PETIT CHAPEAU en velours,



Visitez nos Magasins - Entrée Libre - Complaisance absolue Les Fabriques Françaises affirment leur supériorité dans toutes les

Régions où elles ont des succursales. Leur devise "La Supériorité par la Spécialité " est une force incomparable pour tous les articles de la Dame, de la Fillette

et de l'Enfant INAUGURATION D'UN RAYON DE MODES

DUFOUR, 6, rue Carnot, Chalon-sur-Saone (S.et-L.). 29.763

Suis amateur GRAND CAFE

Achat de propriétés

Achèterai PROPRIETE élevae avec maison bourgeoise ièvre, Allièr, Saône-et-Loire. Ecrire ALLEMAND. chez M. CLAVIER, à Saint-Georges-de-Commiers (Isère). 29.663

Vente de Fonds de Commerce

CINEMA, à Château-Chinon. Pour tous renseignements, 3'adresser à M. BERNARD, à Château-Chinon (Nièvre). 29.761

Locations

La location des PRES DE NIRY. appartenant à M. de SAINT-PEREUSE, aura lieu le

M. LEGER, au bourg de Saint-Péreuse (Nièvre).

éreuse (Nievre). Pour visiter, s'adresser à M. 29.247 GARAGE ou REMISE à louer, ue de la Boullerie, Nevers. S'adresser bd de la Républi

PROPRIETE sise à la Maison

Louerai CHAMBRE MEUBLEE Bureau du journal.

Ventes

AUTOMOBILE DARRACO rpédo 10 CV, excellent état, vant très peu roulé. Occasion Bureau du journal. 29.774 CAMIONNETTE FORD, ba ée, très bon état de marche TORPEDO FORD, état de neuf. 4 places. Affaire très in-teressante. A enlever de suite, cause ouble emploi. Bureau du journal.

PROPRIETE SISE & In MalsonDieu (Nièvre), contenance 37
h. 15 ares, dont 20 h. 25 de
prés et pâtures, à affermer à
métayage ou à prix d'argent
cause double emploi, pressé.
Prix très intéressant.
Bureau du journal. Timbre
29.610

PROPRIETE SISE & In MalsonDieu (Nièvre), contenance 37
h. 15 ares, dont 20 h. 25 de
prés et pâtures, à affermer à
métayage ou à prix d'argent
pour le 1° mai 1926.
S'adresser BRASSERIE et
MALTERIE DE L'AUBE, à Arcis-sur-Aube (Avbe).

29.764 2 CAMIONNETTES 600 kil.



### Pour que les fards n'abîment pasle teint.

Les fards obstruent les pores, étouffent la peau; aussi faut-il en débarrasser votre visage avec grand soin, sitôt la journée terminée.

Vous allez donc vous savonner chaque soir à fond. Mais prenez garde; ce nettoyage intense fait avec un savon quelconque risquerait fort d'irriter et de dessécher votre épiderme. Seul convient le savon le plus doux que vous puissiez trouver: Palmolive, fait avec les onctueuses huiles de Palme et d'Olive, et non avec du suif. Loin d'irriter la peau il l'adoucit en la nettoyant. Il nourrit et vivifie les tissus.

Grâce à lui votre teint rayonnera de fraîcheur malgré l'emploi déprimant des fards.

SAVON

FABRICATION FRANÇAISE

CHENARD 11 HP. juin 1924, torpédo bon état, visible Bra-gny-Charollais, le 11 octobre. PUISSELIEUX, 5, rue Terme,

Prix:

2 fr. 25

SIDE-GAR INDIAN, avec papneus renforcés, état neuf.
S'adresser à M. PROVOST,
épicerie, à Cercy-la-Tour (Niè-

6 HP. RENAULT torpédo 3 places, modèle 1924, parfait état. 12.000.
CANIVENQ, 32 bis, rue St Gildard, Nevers. 29.762

OMNIBUS 10 places sur chassis PANHARD 1.800 kil., roues Michelin 880 × 120 jumelées arrière, sorti usine 1920. Très belle

S'adresser à M. TULON, garage Sancerre (Cher). 29.767 2 ETALONS percherons 3 ans et plusieurs animaux de race bovine macrits au Herd-Book.
S'adresser à M. GENIN Clément, à La Guerche (Cher).

8 GENISSE de 30 mois pleines et issues de bonne origine.
S'adresser : Ch. PAUTIGNY, à Charpuis, près Corbigny (Nièvre.)

Cie du SOLEIL, fixe important et commissions.
S'adresser à M. D'ASSIGNY, 3, rue de la Basilique, Nevers.

circulaires, toutes jauges. Laines, cotons, fils. Prix de gros. Cat., éch., apprent. gratuit. La LABORIEUSE, 10, rue de la Charité, Lyon. 27.684

#### Personnel

ON DEMANDE APPRENTI CHARCUTIER, présenté par ses parents, ou eune homme sortant d'apprenplace Guy-Coquille, à Nevers. 29.695

BOUVIERS bons gages, logement jardin. S'adresser PROFFIT, à Iver-ny, par Juilly (S.-et-M.). 29.762

travail de longue durée. S'adresser : M. LANCERY, S'adresser : M. Landourg de Lyon, Nevers. 29.741 COURTIER actif, SITUATION INTERESSANTE offerte par la

bureau du journal.

CHAUFFEUR LIVREUR pour maison vins et grains en gros Bureau du journal. 29.593

CHEF DE CULTURE travaillant lui-même et de préférence avec fils charretiers, pour pe-tite réserve de 50 hectares, ogés, pas nourris. Commandant BOISSONNET. 5, place G.-Sand, Bourges (Cher). 29.596

METAYER, très bon domai-ne, bien situé, beaux bâtimer. exploitation facile, environ 70 n. prés, 25 h. terres de bonne qualité, vacherie inscrite, apport important non exigé pour mai 1926, ménage sans enfants CARRIERS et TERRASSIERS s'abstenir.

S'adresser Comte de MON-TRICHARD ou à M. RACLIN, à St-Parize-le-Châtel (Nièvre)

MENAGE, l'homme toutes nains, sachant ou voudrait apprendre à conduire auto ; la femme pouvant s'occuper lin-gerie d'hôtel. Logé, nourri. Très bons gages assurés. Bureau du journal. 29.686

Château de Paray-le-Frési

29.003

GUEUR, travail assuré bien ré tribué, inutile de se présenter ans références.
M. J. VIOLETTE, 2, rue
M. J. VIOLETTE, 29.790 Thiers, Nevers.

OUVRIERS MENUISIERS, EBENISTES et SCULPTEURS sur bois. Travail assuré. Bons salaires.
S'adresser aux Etablissements VOILLEMIN, à Chaumont (Haute-Marne).' 29.674

REPRESENTANTS pour placer art. réclame chez détaillants l'ortes com. et exclusivité si actif. Ecrire avec références :
LE COMMERCIAL, 1 bd Henri-liV, Paris.

Nomme à toutes mains intérieur, femme seconde cuisinière. Sérieuses références exigées.
S'adresser à M. le régisseur du château de Paray-le-Frésil IV, Paris.

29.788 (Allier).

29.001

REPRESENTANT à la com-REPRESENTANT à la com-mission, sérieux et ayant clien-tèle est demandé par maison de Cycles et accessoires en gros. Faire offre avec référen-ces aux Etablis. FOREL et Cie, 13, boul. Voltaire, Dijon. 29.737

DAME ayant 4 années de no-tariat, demande travail chez soi, écriture à la main ou à la machine, très bonne dactylo, Bureau du journal.

GENS DE MAISON ON DEMANDE

MENAGE gardien château,

nt cuisine, pas de lessive FEMME DE CHAMBRE préférences parentee ou amies. Envoyer références et exigen-ces. Château de Baulme-la-Roche, par Malain (Côte-d'Or). 29.700

Divers

On demande a acheter BOU TEILLES DE CHAMPAGNE VIDE à 0 fr. 45 la bouteille. Faire offre 7, rue Creuse, Ne-ers. 25.656

Je cherche RESERVOIRS, en ocation, disponibles immédia-On prendrait DEPOT de 20 à 25 litres de lait. Bureau du journal. 29.758

Travaux de Comptabilité ORGANISATION, DIRECTION
MISE à JOUR, CONTROLE PERIODIQUE
VERIFICATIONS, INVENTAIRES, BILANS
RAPPORTS

Expert-Comptable
Ancien élève des Etablissements Jamet
et Buffereau, Paris
22, rue des Récollets, NEVERS

elle est fabriquee & LAROCHE (HOSavole)

GRAND

MIAS & LEBAS

42, Avenue Georges-Clémenceau, NEVERS Téléphone 2-73

AGENCE

5 GV et 10 GV de démonstration Livraison rapide

Location - Réparations - Prix réduits Ouvert jour et nuit



ACCORDEONS, violons, man dolines, phonographes et disues Pathé, et tous les instruients de musique. Méthodes our apprendre à jouer seul. Catalogue gratis BENAZET, fabricant, 5, rue



Soucieux de vos intérèts avant tout achat

voyez les prix, le choix COSNE (Nièvre)

Maison Gaston GAUTHRON Accordeur diplomé de la Maison PLEYEL

(Maladles d') facilement chez sol, à peu de frais Guéries par les Guéries par les L'PEPTASES DUPEYROUX. Méthode gratis t'franco sur demande au D' DUPEYROUX. Square de Messine, 5, Paris, avec attestations t Questionnaire pour Consultation Gratuite

RELICITUSE denne secret pour guérir Enfents urinzest au RELICITUSE litt et Hémorroides. Maissa Néra, Kantes

LES PLUS SOLIDES LES PLUS ELEGANTS

Le Gérant : loyer de Maurec imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers



pour couture à la main A exiger partout

Gros: Cabriel Chayeux, La Charité Tel. 32

Pour trouver un GRAND ASSORTIMENT EN LAINAGE, il ne faut pas chercher



#### adressez-vous de suite Au Fouillis des Dames

19. Rue Ferdinand-Gambon, NEVERS

où il existe un CHOIX DES PLUS IMPORTANTS Gilets pour Dames et Fillettes, casaques, robes Dames, Fillettes et Enfants. Costumes Garçonnets, écharpes laine des Pyrénées, chemises américaines.

Pour Hommes: beau choix de chemises, cravates, cache-cols jersey soie, chaussettes, etc., etc...

PRIX SANS PRECEDENT.

Magasin ouvert dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi. ENTREE LIBRE 

MONSIEUR C. COUDRET - GRANDE ÉPICERIE DE CHOIX - 33, Rue de Paris, à NEVERS

a l'honneur d'inviter tous les amateurs de chocolat, à la vente réclame qui aura lieu dans ses MAGASINS du 5 au 17 Octobre inclus. — A chaque Acheteur de rabais d'un kilog de ce chocolat il sera vendu 1 KILOG de SUCRE avec Pendant cette Vente-Réclame DÉGUSTATION GRATUITE d'échantillons de toutes les fabrications surfines du

CHOCOLAT FOZAN FABRIQUÉ DANS LES PYRÉNÉES

Notre Ragian pour Hommes, absolument hors cours

### 12, rue du Rempart, Nevers, Téléphone 188 SPECIALITE DE SACS ET FICELLES EN TOUS GENRES

Mise en Vente de Bâches

neuves pur lin ou pur chanvre, gara nties imperméables PRIX DE SOLDE -:- A PROFITER

Rue de Nièvre, NEVERS

Rendez-nous visite avant de faire vos Achats, vous constaterez la Modicité de nos prix en :

BARETTES HAUTE NOUVEAUTE FANTAISIE POUR CADEAUX

ARTICLES DE MENAGE Faience, Poterie, Porcelaine, etc. LAINE A TRICOTER

GRAND CHOIX DE JOUETS VENDUS A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

10-12-15-18 CV

La vieille Marque française. Universellement réputé

Démonstration GRAND Garage dela Nièvre

la santé

6. pue Fállx-Faura. NEVES

LA VOITURE UNIVERSELLE

Agence Officielle GARAGE A. MONTEL Rue de Paris - NEVERS

Provisoirement : S'adresser, pendant la période de construction 26. rue Jean-Jaurès, NEVERS,

Siège et Usine à AUXERRE Rue de Preuilly Magasins à PARIS (XI) Rue du Chemin-Vert, 95 TOUS TRAVAUX EN FER – FER et BOISS – FER et VER Moules et Outillage pour Cimentiers, Maçons, Platriers





enacent a l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont blen connus.

Pemmes qui souffrez

Auriez-vous tout essayé sans résultats - que vous ne devez pas

Prix de la boîte pour un mois, 5 fr. - fairco par poste 3 fr. 50 Au dépôt général Th. ARCHIMBAULT, 30, rue du Commerce, Nevers ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES ET HERBORISTERIES



# Les produits DREAN sont les meilleurs

pour L'HYGIENE DE LA CHEVELURE.

Avez-vous les cheveux gras, anémiés, de larges pellicules ; par-venez-vous difficilement à vous coiffer !!! N'attendez pas, employez la LOTION DREAN, et vous serez émerveillés. - Le flacon, prix imposé : 6 fr. 25.

Vos cheveux sont-ils secs, avec de petites et nombreuses pellicules, ayez recours au PETROLE DREAN. Le flacon : 8 fr. 40. En vente dans toutes les honnes maisons de coiffure et de parfumerie. Pour le gros, s'adresser à :

ENTRÉE LIBRE

Parfumerie en gros et fournitures en tous genres pour coiffeurs.

18,Rue d'Enghien, MO ULINS (Allier)

SEUL CONCESSIONNAIRE DES « PRODUITS DREAN

# AUX DAMES DE FRANCE

Samedi 10 Octobre

# Continuation de notre Grande Vante

ASCENSEUR

Occasions Remarquables à tous nos Rayons

150 »

A notre rayon de cristallerie, immense choix de Verres cristal à des prix Notre Velours de laine, largeur 140. Exceptionnel. le mètre 22.50 inouis de bon marché: Verres à vin, Bordeaux 2.95, 2.50, 2.25, 2. )

Tous nos articles confectionnés se recommandent par leur chic, leur élégance. — A qualité égale, meilleur marché que partout ailleurs